

l'est du québec Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie-

Nouveau sursis dans l'enquête sur Rimouski

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Les audiences publiques de la Commission municipale du Québec, chargée d'enquêter sur l'administration municipale de Rimouski entre 1971 et 1978, risquent de piétiner longtemps encore, à la suite du jugement rendu hier par le juge André Dubé, de la Cour d'appel de Québec, qui a émis une ordonnance de

sursis contre la Commission municipale.

Les avocats de M. Claude St-Hilaire, ex-maire de Rimouski, ont en effet porté en appel la semaine dernière, un jugement que le juge Gerald Boisvert, de la cour supérieure, avait rendu à Rimouski, et dans lequel il décidait de ne pas révoquer le commissaire Paul Bégin, un des deux commissaires chargés de l'enquête.

En même temps que les

avocats de M. St-Hilaire portaient ce jugement en appel, ils inscrivait une autre requête en Cour d'appel, visant à empêcher la commission de siéger tant que la Cour d'appel ne se sera pas prononcée sur le jugement du juge Boisvert. C'est à cette requête que le juge Dubé faisait droit, hier.

La Commission municipale étudie présentement la possibilité d'obtenir une révision rapide de cette décision, ce qui serait possible, semble-t-il, en demandant à trois juges

de la Cour d'appel de se prononcer sur cette question de sursis accordé.

Si la commission ne fait pas appel de cette ordonnance de sursis, ou si la décision devait être maintenue, il y a gros à parier que la paralysie imposée aux travaux de la commission par les procédures judiciaires célébrera bientôt son premier anniversaire, parce qu'on ne s'attend pas que la Cour d'appel puisse se prononcer sur le jugement du juge Boisvert avant six mois environ, alors que la

commission devait tenir ses premières audiences privées le 9 octobre 1979.

La guérilla juridique alors engagée empêche toujours la commission de tenir des séances privées, et c'est pourquoi elle décidait en avril dernier de procéder à des audiences publiques. Mais les nouvelles procédures en Cour d'appel et cette ordonnance de sursis paralyseront vraisemblablement les travaux de la commission au moins jusqu'à l'automne prochain.

Responsabilité criminelle

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Dominique Garant, âgé de 21 ans, du 109 Clark Street, de New Britain, au Connecticut, a été tenu criminellement responsable de la mort du jeune Ken Bilodeau, âgé de 7 ans, fils de M. Gilles Bilodeau, survenu le 28 avril dernier, sur la route 204 à Saint-Prospère de Beauce-Sud.

Ce verdict a été prononcé par le coroner du district de Beauce, M. Gabriel Garneau, de Saint-Georges, au terme d'une enquête qui eut lieu, hier, au palais de justice à Ville Saint-Joseph de Beauce.

Il a été mis en preuve devant le coroner Garneau que le jeune Ken Bilodeau a été frappé par le véhicule

conduit par Dominique Garant, au moment où les signaux lumineux du véhicule scolaire fonctionnaient.

L'impact s'est produit devant la résidence des parents du jeune Bilodeau comme il sortait de l'autobus scolaire qui le ramenait, vers 15h25, le 28 avril dernier.

Aussi, que deux tests d'ivresse subis par Dominique Garant démontrèrent la présence de 140 et 160 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang (0.14 et 0.16).

Garant a été admis à caution et devra comparaître devant un juge de la cour des sessions de la paix du district de Beauce, le 3 juin prochain.

Caisses populaires Desjardins L'Union régionale devient fédération

du bureau du Soleil

RIMOUSKI — L'Union régionale de Rimouski des caisses populaires Desjardins est devenue hier, lors de son assemblée générale annuelle, la Fédération des caisses populaires Desjardins du Bas-Saint-Laurent.

Cette décision de l'assemblée fait suite à la récente affiliation de la Fédération des caisses d'économie du Québec et à la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, alors que les dix unions régionales devaient modifier

à leur tour leur raison sociale.

Au cours de cette assemblée, le directeur général, M. Wesley Hogg, a souligné que malgré le ralentissement général de la croissance des dépôts des institutions financières au Québec, les caisses affiliées à l'Union régionale de Rimouski ont connu en 1979 un taux de croissance de 14.9 pour 100, ou \$42 millions, pour un total de plus de \$325 millions.

Les caisses affiliées regroupent 151.000 membres, soit 92 pour 100 de la population régionale, qui disposent de 94 points de service, soit

82 caisses populaires et 12 comptoirs.

Au cours d'une rencontre avec la presse, le directeur général a exprimé l'avis que les résultats atteints en 1979 par les caisses populaires sont de bon augure pour 1980, car il est reconnu, dit-il, que les caisses ont plus de difficultés à maintenir un rythme de croissance alors que les taux d'intérêt sont à la hausse, et que l'année écoulée a connu une dizaine de ces hausses du taux d'intérêt. Mais la tendance est maintenant inversée, et les caisses ne devraient s'en porter que mieux.



Une jeune pousse prometteuse dans cet espace qui pourrait redevenir forêt

"Reboisement printemps 1980"

Un lot de 28 millions de plants

L'opération "Reboisement printemps 1980" est en marche depuis quelques semaines au ministère de l'Énergie et des Ressources et on espère distribuer plus de 28 millions de plants durant cette campagne.

Dans son programme, le MER, autrefois connu sous le nom de ministère des Terres et Forêts, offrira à plus de 5.300 propriétaires privés au-delà de 20 millions de plants. Les autres 8 millions sont

destinés aux terrains publics.

Pour produire ces plants, le ministère compte sur dix pépinières, dont quatre avec une production dépassant les 5 millions de plants par année, à Berthierville, Grandes-Piles, Saint-Modeste et à Sainte-Luce. Les principales essences produites par le MER sont l'épinette blanche, l'épinette de Norvège, le pin gris, le pin rouge, le pin blanc, le pin sylvestre et le mélèze.

Ces plants sont donnés aux propriétaires qui en avaient fait la demande au bureau régional du ministère de leur région. En plus de favoriser la production de matière ligneuse, cette opération a pour but de retourner à la forêt des terrains impropres à l'agriculture, d'enrayer l'érosion de certains sols ou de protéger des vents certaines cultures.

Chaque demande de plants est étudiée par un technicien du ministère qui fait une recommandation, après une visite des terrains concernés par le projet de reboisement. Les utilisateurs sont également informés des variétés les mieux adaptées à leurs besoins et sur la façon d'effectuer la mise en terre. Un appareil est mis à la disposition des bénéficiaires. Ces plants ne doivent pas servir à l'ornementation et la superficie à reboiser doit couvrir au moins 4 de un hectare.

En plus des 28 millions de plants qui sont actuellement distribués, le ministère disposera à l'automne de 5 millions de plants supplémentaires qui seront destinés aux terrains boisés.



Côte-Nord Un Conseil des communications

par Jean Didier FESSOU

HAUTERIVE — Dans quelques mois, le 16 novembre prochain au plus tard, la Côte-Nord sera dotée d'un Conseil des communications.

Telle est la décision adoptée à l'unanimité lors d'une réunion récente qui se déroula dans les locaux du Conseil régional de développement et qui réunissait six représentants de la population, deux représentants des Cercles de presse et quatre conseillers du CRD, dont le président, M. Paul-André Tremblay.

L'idée de créer un Conseil des communications sur la Côte-Nord était dans l'air depuis juin 1978 et ne semblait pas faire l'unanimité auprès des intervenants. Les Cercles de presse de Sept-Îles et de Baie-Comeau, notamment, avaient émis de sérieuses réserves à ce sujet. Et, ceci, en dépit de la publication de deux volumi-

neuses études du CRD aboutissant à la nécessité de la création d'un tel organisme.

Essentiellement, les journalistes ne reconnaissent pas le droit à un Conseil des communications de se poser en "critique et en juge" de leur travail, estimant que les Cercles de presse d'une part, le Conseil de presse du Québec d'autre part, étaient présents pour ce faire.

Toutefois, en raison des garanties formelles qui ont été reconnues aux journalistes membres des Cercles de presse de la Côte-Nord, et de l'urgence du besoin d'un Conseil des communications pour tenter de résoudre les problèmes aigus en matière de communication qui se posent en basse et moyenne côte et dans les villes nordiques, il fut décidé à l'unanimité de poursuivre le travail déjà amorcé et de former un comité provisoire dont le mandat sera d'implanter le

Conseil des communications dans les différentes sous-régions de la Côte-Nord.

Le mandat de ce comité provisoire devrait s'exercer lors de la tenue de l'assemblée générale constituante du Conseil des communications, prévue pour les 15 et 16 novembre.

D'autre part, il est prévu, éventuellement, d'installer le siège social de cet organisme populaire à Sept-Îles, c'est-à-dire au milieu du territoire.

Les groupes et organismes intéressés à l'implantation du Conseil des communications sont priés de s'adresser à Jocelyn Dubé aux Escoumins (233-2856), Jacques Mercier à Hauterive (589-3744), Yves Joncas à Sept-Îles (964-3224), David Turbis à Havre-Saint-Pierre (538-2178), Ann Nadeau à Tête-à-la-Baleine (242-2000), Daniel Bellefleur à Fermont (287-3648) ou auprès du CRD, Francine Richard (589-5781).

DRAPERIES MONTREAL

RABAIS 25%

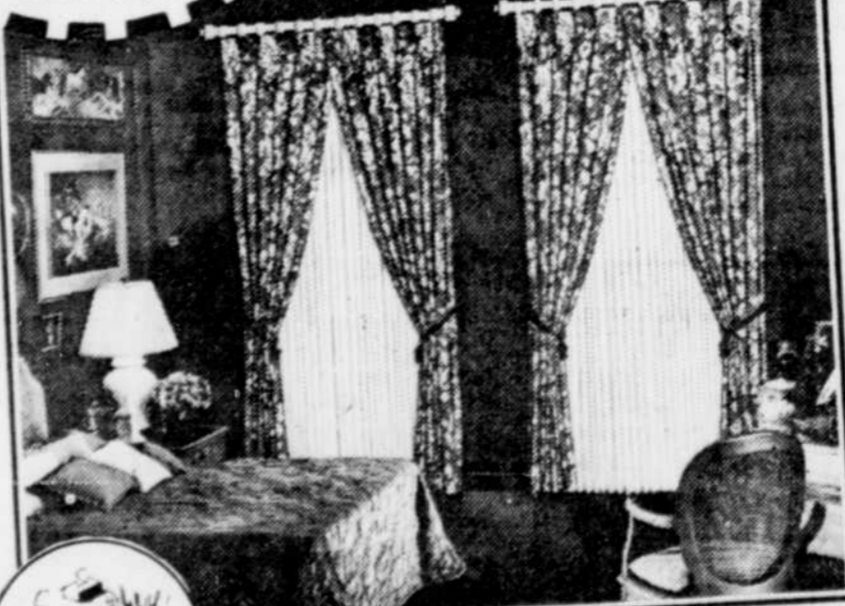
SUR LE PRIX TOTAL DE TOUTES LES TENTURES FAITES SUR MESURE, Y COMPRIS LE TISSU ET LA CONFECTION!

Deux façons d'économiser! Ou bien vous économisez 25% à l'achat du tissu, ou bien vous faites confectionner vos tentures sur mesure chez nous et économisez 25% à la fois sur le tissu et sur la confection. Cette offre ne s'applique pas aux velours, valences, plafonds inclinés ou de style cathédrale ou sur les tissus déjà en vente.

ÉPARGNEZ DE 25% À 39% SUR DES TOILES DE FENÊTRE DE PREMIÈRE QUALITÉ

| OPAIQUES 100% LAVABLE | | | | FIBRE DE VERRE DELUXE LAVABLE | | | | | |
|-----------------------|------------|------------|--------|-------------------------------|------------|------------|--------|-------|-------|
| GRANDS | REG. VENTE | REG. VENTE | FRANCE | GRANDS | REG. VENTE | REG. VENTE | FRANCE | | |
| 27 x 56 | 7.95 | 5.48 | 12.40 | 7.49 | 27 x 56 | 14.50 | 9.99 | 21.45 | 13.99 |
| 30 x 56 | 7.95 | 5.48 | 12.40 | 7.49 | 30 x 56 | 14.50 | 9.99 | 21.45 | 13.99 |
| 30 x 70 | 9.75 | 6.99 | 14.30 | 8.99 | 30 x 70 | 15.45 | 10.99 | 22.70 | 15.99 |
| 36 x 70 | 9.75 | 6.99 | 14.30 | 8.99 | 36 x 70 | 15.45 | 10.99 | 22.70 | 15.99 |
| 36 x 82 | 11.35 | 7.99 | 15.85 | 9.99 | 36 x 82 | — | — | 24.50 | 17.99 |
| 42 x 70 | 12.50 | 8.49 | 18.15 | 10.99 | 42 x 70 | 19.30 | 12.99 | 27.20 | 18.99 |
| 42 x 82 | 13.65 | 9.49 | 19.85 | 12.99 | 48 x 70 | 22.70 | 16.99 | 31.75 | 21.99 |
| 48 x 70 | 16.90 | 10.49 | 22.70 | 13.99 | 54 x 70 | 28.00 | 18.99 | 38.25 | 24.99 |
| 48 x 82 | 18.15 | 11.99 | 24.45 | 14.99 | 63 x 56 | 38.55 | 26.99 | 49.90 | 32.99 |
| 54 x 70 | 18.70 | 11.99 | 26.50 | 15.99 | 63 x 70 | 43.10 | 31.99 | 54.45 | 39.99 |
| 54 x 82 | 19.85 | 13.99 | 27.85 | 17.99 | 72 x 56 | 44.10 | 32.99 | 56.65 | 40.99 |
| 63 x 56 | 27.85 | 17.99 | 38.25 | 22.99 | 72 x 70 | 49.90 | 36.99 | 62.50 | 45.99 |
| 63 x 70 | 31.20 | 20.99 | 39.80 | 24.99 | 77 x 56 | 66.00 | 42.99 | 79.00 | 53.99 |
| 72 x 56 | 32.35 | 20.99 | 42.00 | 25.99 | 77 x 70 | 73.85 | 47.99 | 87.40 | 58.99 |
| 72 x 70 | 36.25 | 22.99 | 45.80 | 28.99 | | | | | |
| 77 x 56 | 49.90 | 32.99 | 56.90 | 37.99 | | | | | |
| 77 x 70 | 53.40 | 34.99 | 64.70 | 39.99 | | | | | |

25% DE RABAIS
TOILES DE FENÊTRE FAITES SUR MESURE
STORES VÉNIITIENS BALI ET VERTIFLEX



Visitez notre **BOUTIQUE DE SALLE DE BAINS.**

Plusieurs de nos magasins offrent maintenant une vaste sélection de serviettes MARTEX.

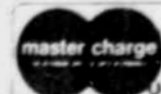
GRATUIT! 529-9008

SERVICE D'ACHAT À DOMICILE

RENDEZ-VOUS JOUR OU SOIR

MAIL ST-ROCH
Québec - 529-9241
LES GALERIES
CHAGNON
Lévis - 833-4420

CENTRE D'ACHATS
FLEUR DE LYS
Québec - 529-0288
PLACE LAURIER
Ste-Foy - 653-4069



Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · B

On peut aller loin avec des papillons

par Gilles PEPIN

LEVIS — Parce qu'ils avaient gagné le grand prix à Expo-Science, à Québec, en avril dernier, Patrice Thibault et Denis Rancourt, deux valeureux Lévisiens âgés de 17 ans, ont pu participer à la dix-neuvième exposition nationale, "Canada-wide science fair 1980", organisée par la Fondation Science-Jeunesse, au Manitoba.

Ils n'y sont pas allés pour rien; car ils y ont remporté le premier prix de participation ainsi qu'une bourse de \$2.000, deux médailles d'or et un prix spécial du Conseil canadien de biologie.

C'est l'une des rares fois que des jeunes Canadiens français remportent autant d'honneurs à ce niveau. Les Québécois sont malheureusement toujours peu nombreux à cette exposition scientifique pancanadienne, où le premier prix avait déjà été gagné, en 1969, par un autre jeune du collège de Lévis et, en 1975, par un garçon de la région de Québec. Cette année, les participants du Québec étaient au nombre de 5 sur un total de 168 Canadiens âgés entre 12 et 18 ans.

Cette exposition nationale a eu lieu du 11 au 18 mai, à Thompson, Manitoba, une petite ville minière sise à 450 milles au nord de Winnipeg. Pour les participants, il s'agissait en même temps d'un voyage de récompense; pendant qu'un jury déterminait les meilleurs ouvrages, ces

jeunes visiteurs avaient plusieurs divertissements au programme, en plus de longs moments pour des échanges et ils ont même bénéficié d'une visite guidée à la mine de nickel et de cobalt que l'INCO exploite dans cette partie nord du Manitoba.

Les papillons

Patrice Thibault et Denis Rancourt ont remporté cet exploit avec leurs recherches sur les papillons diurnes du Québec et du Labrador.

Ces deux jeunes gens, qui vont terminer bientôt leur secondaire V au collège de Lévis et qui, tous les deux, s'apprêtent à continuer leurs études en sciences pures, ont réussi à amasser une impressionnante collection comprenant de 3.000 à 4.000 papillons pour leurs observations personnelles.

Depuis cinq ans qu'ils travaillent ensemble et qu'ils développent ce goût de la recherche scientifique, précisément au Club des jeunes écologistes du collège de Lévis. Cet été, ils se rendront encore au camp d'été du club, à Saint-Nérée de Bellechasse; mais, cette fois, ils seront moniteurs en entomologie.

93 espèces

Ces deux collégiens ont accumulé une grande information sur les rhopalocères du Québec et du Labrador. Devant le peu de renseignements qui se trouvaient sur le sujet, les deux jeunes

Lévisiens ont dû faire preuve de débrouillardise dans des recherches qui sont maintenant contenues dans sept grands cahiers dont l'épaisseur totale atteint une douzaine de pouces, contenant de nombreuses et très belles photographies en couleur et un répertoire complet, avec localisation, etc...

Les renseignements recueillis englobent 93 espèces réparties en sept familles, disent maintenant avec fierté Patrice et Denis.

Des informations ont d'abord été recueillies en visitant plusieurs collections, dont les plus importantes sont celle du Lyman Museum du collège MacDonald, à Sainte-Anne-de-Bellevue, et la collection nationale de la ferme expérimentale d'Ottawa. Des recherches bibliographiques et de longues observations personnelles ont aussi été nécessaires.

Pour chaque famille et chaque genre de papillons, il fut ainsi rédigé un texte exposant les caractéristiques morphologiques propres aux quatre stades (adulte, larve, chrysalide, oeuf) de l'insecte ainsi que les moeurs spécifiques. Il fut inclus une clé des familles ainsi que des clés de genres et d'espèces dans les cas où il peut y avoir confusion dans l'identification.

Pour chaque espèce, enfin, cette documentation comprend une carte de distribution géographique à travers le Québec et le Labrador.

une liste à jour des localités de captures et d'observations classées par comté et en ordre alphabétique, des histogrammes d'abondance hebdomadaire, le stade d'hibernation, les sous-espèces et plusieurs données sur l'adulte, la larve, la chrysalide et l'oeuf lorsque c'est possible.

"Nous croyons que les renseignements apportés par notre travail seront un apport considérable aux entomologistes du Québec et d'ailleurs, car ils remplissent un vide important dans cette division de l'entomologie", disent justement Patrice Thibault et Denis Rancourt.

Mérites reconnus

Dès l'an dernier, les mérites de ces deux Lévisiens ont été bien reconnus. Ils gagnaient alors le premier prix à l'exposition régionale de Québec, puis le grand prix en biologie expérimentale à l'Expo-Science pour la province, à Sherbrooke, en mai. Cette année, après avoir à nouveau remporté le premier prix à Québec, encore en biologie expérimentale, Patrice et Denis ont dépassé le niveau provincial pour aller participer à l'exposition scientifique pancanadienne.

Les dépenses sont en effet très considérables pour aller à un tel niveau de participation, mais nos deux Lévisiens, qui ont participé conjointement à tous ces concours, ont su se débrouiller et ont obtenu de l'aide de plusieurs organismes: la Fé-



dération québécoise des loisirs scientifiques, la Société linéenne de Québec, l'Association canadienne-française pour l'avancement de la science, la Caisse populaire de Lévis, l'Assurance-vie Desjardins, l'Association des entomologistes amateurs du Québec et le ministère des Affaires intergouvernementales.

Patrice Thibault et Denis Rancourt ont de quoi être fiers de leur participation au concours national. Ils en reviennent avec trois grands prix: un certificat et une bourse de \$150 comme prix spécial du Conseil canadien de biologie, deux médailles d'or comme premier prix de participation dans la section science de la vie, degré senior, ainsi qu'une bourse de \$2.000 pour avoir présenté le meilleur travail, un premier prix donné par la société Rockwell International of Canada Ltd.

Comme Canadiens français qui ont réussi à faire reconnaître leurs mérites dans ce milieu scientifique, ces deux jeunes gens de Lévis ont un ardent souhait, celui qu'il y ait davantage de participants de notre région et de tout le Québec à ces expo-science.

en bref

Inauguration d'un musée

RIMOUSKI — L'inauguration du Musée de la mer de Rimouski aura lieu demain soir, jeudi 29 mai, à l'Institut maritime du collège de Rimouski. Cette date coïncide avec le 86e anniversaire du naufrage de l'Empress of Ireland, survenu dans le fleuve Saint-Laurent au large de Rimouski en 1914. Trois survivants du naufrage seront de cette réception. Il s'agit de M. Donald Ferguson, de Chelmsford, le télégraphiste du bateau ainsi que de M. Arthur Owen de Toronto et de Mme Grace Martin de Kitchener.

Sources moins joyeuses

LA MALBAIE — La population de la municipalité de La Malbaie, comté Charlevoix, alimentée par le réseau d'aqueduc municipal "Sources Joyeuses" est invitée à faire bouillir son eau au moins 20 minutes avant de la consommer. C'est ce qui ressort d'un avis envoyé le 27 mai 1980 par la Direction du contrôle du ministère de l'Environnement aux autorités municipales de La Malbaie. Des analyses bactériologiques de l'eau distribuée par ce réseau d'aqueduc indiquent la présence de bactéries coliformes, ce qui signifie une contamination de l'eau.

Trois aéroports

CHEVERY — La municipalité de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent, cet immense territoire de Kegaska à Blanc-Sablon, vient d'adopter ses prévisions budgétaires pour 1980. Elles s'établissent à \$1.7 million. La municipalité, dirigée par un administrateur, M. Richmond Monger, compte 4.980 habitants et 1.076 unités de logement. L'évaluation moyenne d'une résidence unifamiliale selon le rôle déposé en décembre dernier s'élève à \$8.984. Cette année encore, il n'y aura pas de taxes foncières car la réforme de la fiscalité municipale le permettra jusqu'en 1982. La municipalité emploie 25 personnes et gère trois aéroports (Chevery, Saint-Augustin et Lourdes-de-Blanc-Sablon), une barge entre Harrington Harbour et Aylmer Sound et Chevery, une salle municipale dans chacun des villages. Une municipalité où rien ne peut se comparer ailleurs au Québec.

Site d'enfouissement sanitaire

BAIE-COMEAU — Le ministère de l'Environnement vient de demander à la ville de Baie-Comeau de fermer son site d'enfouissement sanitaire car il ne répondait pas aux normes et de s'associer à Hauterive et Pointe-à-Lebel pour utiliser le site situé non loin de la scierie des Outardes. La ville a répondu "non" car cela l'obligerait à déboursé quelque \$150.000 supplémentaires chaque année et que son site d'enfouissement sanitaire, situé près des installations de la Reynolds, a été approuvé en 1971.

Décentralisation administrative

HAUTERIVE — Éléments pour une politique de décentralisation administrative: tel est le titre du document produit par le ministère des Affaires sociales et pour lequel le Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord a entrepris une consultation régionale. Les présidents des conseils d'administration et directeurs généraux des établissements, les membres des commissions administratives, ainsi que certains groupes seront consultés, avant la fin de juin.

Réparation d'un quai

RIVIERE-SAINT-JEAN — Le ministère des Pêches et des Océans a approuvé un certain nombre de projets dont un touchant le village de Magpie. Soit \$20.000 pour la réparation du quai et la route d'accès. Les appels d'offre seront faits incessamment par le ministère des Travaux publics.

Archipel de Mingan (bis)

HAVRE-SAINT-PIERRE — Le ministère de l'Environnement du Canada, division des parcs, est en train d'étudier un projet concernant l'archipel de Mingan. Il ferait partie des 55 sites naturels d'importance au Canada. Et, à ce jour, des négociations sont en cours avec le gouvernement du Québec afin que l'archipel de Mingan soit converti en un parc national.



Honneurs mérités

Le Soleil, Gilles Pepin

Avec leurs recherches sur les papillons diurnes du Québec et du Labrador, les Lévisiens Denis Rancourt et Patrice Thibault ont mérité trois grands prix à l'exposition nationale organisée par la Fondation Science-Jeunesse.

Pensée du jour

"En plongeant au fond des volutés, on en rapporte plus de graviers que de perles."

Gracieuseté du RESTAURANT LA SAUVAGÈRE St-Jean-Chrysostome 839-7914

"Nous sommes là"
Un rêve à votre portée!

MAISONNEC

- Grandeur de la maison à votre choix
- Maison finie au complet ou en kit
- Divisions intérieures selon vos goûts
- On peut construire aussi n'importe quel autre modèle à votre goût
- Pour de plus amples renseignements, venez rencontrer l'équipe compétente de Maisonnec.

Maison modèle à visiter au 4270, boul. Hamel, Ancienne-Lorette (près boul. Duplessis) 872-4610

784, COMMERCIALE, SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME 839-6707 — 839-0221

1478, BOUL. OUILLET, THETFORD MINES 336-9257 — 338-4522

Nouvelle série Maisonnec \$2 pour la série

FOIRE DU PAPIER PEINT

AL

RABAIS DE **20%**

Profitez de cette réduction pour redécorer votre intérieur. Notre très grand choix facilitera le vôtre...

AL aflamme INC VOYEZ PEINTURES & TAPIS

expansol 3148, CHEMIN ROYAL, GIFFARD 661-8497 Stationnement facile

LES EXPERTS EN DECORATION DE SOL

SANS PRETENTION

PLACE LEBOURGNEUF vous montre des résultats tangibles: une saine gestion - nouveaux locataires - une publicité mieux orchestrée - une clientèle croissante - des accès faciles et stationnement sans problèmes.

| | | |
|-------------------------------------|------------------|-----------|
| ALIMENTATION | Steinberg | complet |
| MAGASIN A RAYONS | Miracle Mart | complet |
| QUINCAILLERIE ET MATERIAUX | Castor Bricoleur | complet |
| MODE FEMININE | six magasins | incomplet |
| MODE MASCULINE | | incomplet |
| UNISEX | trois magasins | complet |
| MODE ENFANTS 0 à 14 ans | | incomplet |
| CHAUSSURES | cinq magasins | incomplet |
| FOURNITURE MAISON ET AUTRES | quatre magasins | incomplet |
| BIJOUX ET CADEAUX | quatre magasins | incomplet |
| LIVRES-MUSIQUE-HOBBY-SPORT | sept magasins | complet |
| PHARMACIE-CARTES-RAFFRAICHISSEMENTS | quatre magasins | incomplet |
| SERVICES | douze magasins | incomplet |

place Lebourgneuf

INFORMATIONS: 628-8602

"Au beau milieu de chez-nous"

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

Des visiteurs du congrès d'Etude du Commonwealth

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-MARIE — Une visite de deux jours en Beauce aura permis à un groupe de 15 industriels, syndicalistes et fonctionnaires de différents pays du Commonwealth, d'a-

voir des contacts avec des Beaucerons impliqués dans la vie économique et sociale de ce coin du Québec.

Connaissant l'importance que les Beaucerons

attachent à l'esprit d'initiative, à l'indépendance et à la capacité de travail, les visiteurs étrangers profiteront de leur séjour en Beauce pour visiter des industries et tout particulièrement à Beauceville, Saint-Joseph, Saint-Georges et Sainte-Marie.

A chacune de ces visites, les participants ont discuté avec les industriels et travailleurs sur:

— la qualité de vie au travail et son influence sur les travailleurs;

— le degré, le type et la maturité de l'industrialisation;

— la vulnérabilité des industries face aux conditions du marché et aux changements de politiques gouvernementales;

— et les responsabilités qu'ont les corporations, syndicats et l'administration publique face à la communauté.

On rappelle que ce groupe de 15 personnes fait partie de quelque 300 personnes inscrites au congrès d'Etude du Com-

monwealth, qui se tient à Kingston, Ontario, jusqu'au 7 juin prochain, sous la présidence d'honneur du duc d'Edimbourg.

Le thème de ce congrès annuel est "L'homme et la société industrielle" et à ces assises les congressistes tentent d'avoir une meilleure perception des aspirations et des craintes que les hommes et les femmes éprouvent en tant que travailleurs et citoyens, a déclaré au SOLEIL, un porte-parole du groupe.



Le Soleil, Gilles Pein

Cérémonie officielle

Accueillis hier soir par la ville de Lévis et plusieurs hommes d'affaires de la Rive-Sud, les participants au congrès d'études du Commonwealth ont eu l'occasion de signer le livre d'or et de se reposer quelque peu avant de partir aujourd'hui pour effectuer d'autres visites dans la région, notamment à Sainte-Claire. Demain, cette délégation commencera une visite de trois jours à la baie James. Cette vignette montre le maire de Lévis, M. Vincent Chagnon invitant les visiteurs à signer le livre d'or.



De gauche à droite, M. Jean Gobeil, directeur général adjoint de la Céramique de Beauce, expliquant la confection de poteries à des représentants du Commonwealth, en l'occurrence John Bednall, de l'Angleterre, et Singaram Santhanam, de la Malaisie.



Une jeune pousse prometteuse dans cet espace qui pourrait redevenir forêt

"Reboisement printemps 1980"

Un lot de 28 millions de plants

L'opération "Reboisement printemps 1980" est en marche depuis quelques semaines au ministère de l'Énergie et des Ressources et on espère distribuer plus de 28 millions de plants durant cette campagne.

Dans son programme, le MER, autrefois connu sous le nom de ministère des Terres et Forêts, offrira à plus de 5.300 propriétaires privés au-delà de 20 millions de plants. Les autres 8 millions sont

destinés aux terrains publics.

Pour produire ces plants, le ministère compte sur dix pépinières, dont quatre avec une production dépassant les 5 millions de plants par année, à Berthierville, Grandes-Piles, Saint-Modeste et à Sainte-Luce. Les principales essences produites par le MER sont l'épinette blanche, l'épinette de Norvège, le pin gris, le pin rouge, le pin blanc, le pin sylvestre et le mélèze.

Ces plants sont donnés aux propriétaires qui en avaient fait la demande au bureau régional du ministère de leur région. En plus de favoriser la production de matière ligneuse, cette opération a pour but de retourner à la forêt des terrains impropres à l'agriculture, d'enrayer l'érosion de certains sols ou de protéger des vents certaines cultures.

Chaque demande de plants est étudiée par un technicien du ministère qui fait une recommandation, après une visite des terrains concernés par le projet de reboisement. Les utilisateurs sont également informés des variétés les mieux adaptées à leurs besoins et sur la façon d'effectuer la mise en terre. Un appareil est mis à la disposition des bénéficiaires. Ces plants ne doivent pas servir à l'ornementation et la superficie à reboiser doit couvrir au moins 4 de un hectare.

En plus des 28 millions de plants qui sont actuellement distribués, le ministère disposera à l'automne de 5 millions de plants supplémentaires qui seront destinés aux terrains boisés.



Responsabilité criminelle

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

la présence de 140 et 160 milligrammes d'alcool par 100 milligrammes de sang (0.14 et 0.16).

dernier, par négligence criminelle, causé la mort du jeune Ken Bilodeau, âgé de 7 ans, de Saint-Prospère de Beauce-Sud.

Accusation

Hier après-midi, Dominique Garant a comparu devant un juge de paix du district de Beauce, au palais de justice à Saint-Joseph, et a été accusé d'avoir, le ou vers le 28 avril

Garant a été admis à caution et devra comparaître devant un juge de la cour des sessions de la paix du district de Beauce, le 3 juin prochain.

Pour une plus grande sécurité

(PC) — Les règlements du Code de la construction devraient être amendés de façon à rendre obligatoire l'approbation préalable des plans et devis pour le démontage et le décoffrage des formes et "autres équipements" utilisés sur les chantiers de construction.

à céréales en béton, à Drummondville.

En vertu des dispositions actuelles du code de la construction, l'obligation d'obtenir l'approbation de l'Office de la construction ne s'applique qu'aux plans et devis utilisés lors de l'érection d'une structure.

Le coroner Stanislas Déry a formulé cette recommandation en rendant un verdict de mort violente accidentelle sans responsabilité criminelle dans le cas de Denis Dumont, tué dans un accident de travail survenu le 20 décembre 1979 sur le chantier de construction d'un silo

M. Dumont a perdu la vie alors que l'on procédait au démontage des formes. Il avait attaché sa ceinture de sécurité à une forme qui s'est soudainement détachée l'entraînant dans une chute d'une hauteur d'environ 90 pieds.

DRAPERIES MONTREAL

RABAIS 25%

SUR LE PRIX TOTAL DE TOUTES LES TENTURES FAITES SUR MESURE, Y COMPRIS LE TISSU ET LA CONFECTION!

Deux façons d'économiser ! Ou bien vous économisez 25% à l'achat du tissu, ou bien vous faites confectionner vos tentures sur mesure chez nous et économisez 25% à la fois sur le tissu et sur la confection. Cette offre ne s'applique pas aux velours, valences, plafonds inclinés ou de style cathédrale ou sur les tissus déjà en vente.

ÉPARGNEZ DE 25% À 39% SUR DES TOILES DE FENÊTRE DE PREMIÈRE QUALITÉ

| TOILES À 25% LAVABLE | | | | FIBRE DE VERRE DELUXE, LAVABLE | | | | | |
|----------------------|--------|--------|-------|--------------------------------|---------|--------|-------|-------|-------|
| GRANDS | MOYENS | FRANCS | VENTE | GRANDS | MOYENS | FRANCS | VENTE | | |
| 27 x 56 | 7,95 | 5,96 | 12,40 | 7,49 | 27 x 56 | 14,50 | 9,99 | 21,45 | 13,99 |
| 37 x 56 | 7,95 | 5,96 | 12,40 | 7,49 | 37 x 56 | 14,50 | 9,99 | 21,45 | 13,99 |
| 30 x 70 | 9,75 | 6,99 | 14,30 | 8,99 | 30 x 70 | 15,45 | 10,99 | 22,70 | 16,99 |
| 36 x 70 | 9,75 | 6,99 | 14,30 | 8,99 | 36 x 70 | 15,45 | 10,99 | 22,70 | 16,99 |
| 36 x 82 | 11,35 | 7,99 | 15,85 | 9,99 | 36 x 82 | — | — | 24,50 | 17,99 |
| 42 x 70 | 12,50 | 8,49 | 16,17 | 10,99 | 42 x 70 | 19,30 | 12,99 | 27,20 | 18,99 |
| 42 x 82 | 13,85 | 9,49 | 19,35 | 12,99 | 42 x 82 | 22,70 | 16,99 | 31,75 | 21,99 |
| 48 x 70 | 16,50 | 10,49 | 22,70 | 13,99 | 48 x 70 | 22,70 | 16,99 | 31,75 | 21,99 |
| 48 x 82 | 18,15 | 11,99 | 24,45 | 14,99 | 48 x 82 | 26,00 | 18,99 | 36,25 | 24,99 |
| 54 x 70 | 16,70 | 11,99 | 26,00 | 15,99 | 54 x 70 | 26,00 | 18,99 | 36,25 | 24,99 |
| 54 x 82 | 19,85 | 13,99 | 27,85 | 17,99 | 54 x 82 | 38,55 | 26,99 | 49,90 | 32,99 |
| 63 x 56 | 27,85 | 17,99 | 36,25 | 22,99 | 63 x 70 | 43,10 | 31,99 | 58,45 | 39,99 |
| 63 x 70 | 31,20 | 20,99 | 39,90 | 24,99 | 72 x 54 | 44,10 | 32,99 | 56,85 | 40,99 |
| 72 x 54 | 32,35 | 20,99 | 42,00 | 25,99 | 72 x 70 | 48,90 | 36,99 | 62,50 | 45,99 |
| 72 x 70 | 36,25 | 22,99 | 45,80 | 28,99 | 77 x 54 | 66,00 | 42,99 | 79,00 | 53,99 |
| 77 x 54 | 49,90 | 32,99 | 59,90 | 37,99 | 77 x 70 | 73,85 | 47,99 | 87,40 | 58,99 |
| 77 x 70 | 53,40 | 34,99 | 64,70 | 39,99 | | | | | |

25% DE RABAIS
TOILES DE FENÊTRE FAITES SUR MESURE
STORES VÉNIITIENS BALI ET VERTIFLEX



Visitez notre **BOUTIQUE DE SALLE DE BAINS.**

Plusieurs de nos magasins offrent maintenant une vaste sélection de serviette - MARTEX.

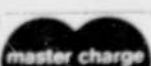
GRATUIT! 529-9008

SERVICE D'ACHAT À DOMICILE

RENDEZ-VOUS JOUR OU SOIR

MAIL ST-ROCH
Québec - 529-9241
LES GALERIES
CHAGNON
Lévis - 833-4420

CENTRE D'ACHATS
FLEUR DE LYS
Québec - 529-0288
PLACE LAURIER
Ste-Foy - 653-4069



Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymon

On peut aller loin avec des papillons

par Gilles PEPIN

LEVIS — Parce qu'ils avaient gagné le grand prix à Expo-Science, à Québec, en avril dernier, Patrice Thibault et Denis Rancourt, deux valeureux Lévisiens âgés de 17 ans, ont pu participer à la dix-neuvième exposition nationale, "Canadawide science fair 1980", organisée par la Fondation Science-Jeunesse, au Manitoba.

Ils n'y sont pas allés pour rien, car ils y ont remporté le premier prix de participation ainsi qu'une bourse de \$2.000, deux médailles d'or et un prix spécial du Conseil canadien de biologie.

C'est l'une des rares fois que des jeunes Canadiens français remportent autant d'honneurs à ce niveau. Les Québécois sont malheureusement toujours peu nombreux à cette exposition scientifique pancanadienne, où le premier prix avait déjà été gagné, en 1969, par un autre jeune du collège de Lévis et, en 1975, par un garçon de la région de Québec. Cette année, les participants du Québec étaient au nombre de 5 sur un total de 168 Canadiens âgés entre 12 et 18 ans.

Cette exposition nationale a eu lieu du 11 au 18 mai, à Thompson, Manitoba, une petite ville minière sise à 450 milles au nord de Winnipeg. Pour les participants, il s'agissait en même temps d'un voyage de récompense; pendant qu'un jury déterminait les meilleurs ouvrages, ces

jeunes visiteurs avaient plusieurs divertissements au programme, en plus de longs moments pour des échanges et ils ont même bénéficié d'une visite guidée à la mine de nickel et de cobalt que l'INCO exploite dans cette partie nord du Manitoba.

Les papillons

Patrice Thibault et Denis Rancourt ont remporté cet exploit avec leurs recherches sur les papillons diurnes du Québec et du Labrador.

Ces deux jeunes gens, qui vont terminer bientôt leur secondaire V au collège de Lévis et qui, tous les deux, s'apprennent à continuer leurs études en sciences pures, ont réussi à amasser une impressionnante collection comprenant de 3.000 à 4.000 papillons pour leurs observations personnelles.

Depuis cinq ans qu'ils travaillent ensemble et qu'ils développent ce goût de la recherche scientifique, précisément depuis leur adhésion au Club des jeunes écologistes du collège de Lévis. Cet été, ils se rendront encore au camp d'été du club, à Saint-Nérée de Bellechasse; mais, cette fois, ils seront moniteurs en entomologie.

93 espèces

Ces deux collégiens ont accumulé une grande information sur les rhopalocères du Québec et du Labrador. Devant le peu de renseignements qui se trouvaient sur le sujet, les deux jeunes

Lévisiens ont dû faire preuve de débrouillardise dans des recherches qui sont maintenant contenues dans sept grands cahiers dont l'épaisseur totale atteint une douzaine de pouces, contenant de nombreuses et très belles photographies en couleur et un répertoire complet, avec localisation, etc...

Les renseignements recueillis englobent 93 espèces réparties en sept familles, disent maintenant avec fierté Patrice et Denis.

Des informations ont d'abord été recueillies en visitant plusieurs collections, dont les plus importantes sont celle du Lyman Museum du collège MacDonald, à Sainte-Anne-de-Bellevue, et la collection nationale de la ferme expérimentale d'Ottawa. Des recherches bibliographiques et de longues observations personnelles ont aussi été nécessaires.

Pour chaque famille et chaque genre de papillons, il fut ainsi rédigé un texte exposant les caractéristiques morphologiques propres aux quatre stades (adulte, larve, chrysalide, oeuf) de l'insecte ainsi que les moeurs spécifiques. Il fut inclus une clef des familles ainsi que des clefs de genres et d'espèces dans les cas où il peut y avoir confusion dans l'identification.

Pour chaque espèce, enfin, cette documentation comprend une carte de distribution géographique à travers le Québec et le Labrador.

une liste à jour des localités de captures et d'observations classées par comté et en ordre alphabétique, des histogrammes d'abondance hebdomadaire, le stade d'hibernation, les sous-espèces et plusieurs données sur l'adulte, la larve, la chrysalide et l'oeuf lorsque c'est possible.

"Nous croyons que les renseignements apportés par notre travail seront un apport considérable aux entomologistes du Québec et d'ailleurs, car ils remplissent un vide important dans cette division de l'entomologie", disent justement Patrice Thibault et Denis Rancourt.

Mérites reconnus

Dès l'an dernier, les mérites de ces deux Lévisiens ont été bien reconnus. Ils gagnaient alors le premier prix à l'exposition régionale de Québec, puis le grand prix en biologie expérimentale à l'Expo-Science pour la province, à Sherbrooke, en mai. Cette année, après avoir à nouveau remporté le premier prix à Québec, encore en biologie expérimentale, Patrice et Denis ont dépassé le niveau provincial pour aller participer à l'exposition scientifique pancanadienne.

Les dépenses sont en effet très considérables pour aller à un tel niveau de participation, mais nos deux Lévisiens, qui ont participé conjointement à tous ces concours, ont su débrouiller et ont obtenu de l'aide de plusieurs organismes: la Fé-



dération québécoise des loisirs scientifiques, la Société linéenne de Québec, l'Association canadienne-française pour l'avancement de la science, la Caisse populaire de Lévis, l'Assurance-vie Desjardins, l'Association des entomologistes amateurs du Québec et le ministère des Affaires intergouvernementales.

Patrice Thibault et Denis Rancourt ont de quoi être fiers de leur participation au concours national. Ils en reviennent avec trois grands prix: un certificat et une bourse de \$150 comme prix spécial du Conseil canadien de biologie, deux médailles d'or comme premier prix de participation dans la section science de la vie, degré senior, ainsi qu'une bourse de \$2.000 pour avoir présenté le meilleur travail, un premier prix donné par la société Rockwell International of Canada Ltd.

Comme Canadiens français qui ont réussi à faire reconnaître leurs mérites dans ce milieu scientifique, ces deux jeunes gens de Lévis ont un ardent souhait, celui qu'il y ait davantage de participants de notre région et de tout le Québec à ces expo-science.

en bref

Inauguration d'un musée

RIMOUSKI — L'inauguration du Musée de la mer de Rimouski aura lieu demain soir, jeudi 29 mai, à l'Institut maritime du collège de Rimouski. Cette date coïncide avec le 66e anniversaire du naufrage de l'Empress of Ireland, survenu dans le fleuve Saint-Laurent au large de Rimouski en 1914. Trois survivants du naufrage seront de cette réception. Il s'agit de M. Donald Ferguson, de Chelmsford, le télégraphiste du bateau ainsi que de M. Arthur Owen de Toronto et de Mme Grace Martin de Kitchener.

Sources moins joyeuses

LA MALBAIE — La population de la municipalité de La Malbaie, comté Charlevoix, alimentée par le réseau d'aqueduc municipal "Sources Joyeuses" est invitée à faire bouillir son eau au moins 20 minutes avant de la consommer. C'est ce qui ressort d'un avis envoyé le 27 mai 1980 par la Direction du contrôle du ministère de l'Environnement aux autorités municipales de La Malbaie. Des analyses bactériologiques de l'eau distribuée par ce réseau d'aqueduc indiquent la présence de bactéries coliformes, ce qui signifie une contamination de l'eau.

Trois aéroports

CHEVERY — La municipalité de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent, cet immense territoire de Kegaska à Blanc-Sablon, vient d'adopter ses prévisions budgétaires pour 1980. Elles s'établissent à \$1,7 million. La municipalité, dirigée par un administrateur, M. Richmond Monger, compte 4.900 habitants et 1.076 unités de logement. L'évaluation moyenne d'une résidence unifamiliale selon le rôle déposé en décembre dernier s'élève à \$8.984. Cette année encore, il n'y aura pas de taxes foncières car la réforme de la fiscalité municipale le permettra jusqu'en 1982. La municipalité emploie 25 personnes et gère trois aéroports (Chevery, Saint-Augustin et Lourdes-de-Blanc-Sablon), une barge entre Harrington Harbour et Asymer Sound et Chevery, une salle municipale dans chacun des villages. Une municipalité où rien ne peut se comparer ailleurs au Québec.

Site d'enfouissement sanitaire

BAIE-COMEAU — Le ministère de l'Environnement vient de demander à la ville de Baie-Comeau de fermer son site d'enfouissement sanitaire car il ne répondait pas aux normes et de s'associer à Hauterive et Pointe-à-Lebel pour utiliser le site situé non loin de la scierie des Outardes. La ville a répondu "non" car cela l'obligerait à déboursé quelque \$150.000 supplémentaires chaque année et que son site d'enfouissement sanitaire, situé près des installations de la Reynolds, a été approuvé en 1971.

Décentralisation administrative

HAUTERIVE — Éléments pour une politique de décentralisation administrative: tel est le titre du document produit par le ministère des Affaires sociales et pour lequel le Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord a entrepris une consultation régionale. Les présidents des conseils d'administration et directeurs généraux des établissements, les membres des commissions administratives, ainsi que certains groupes seront consultés, avant la fin de juin.

Réparation d'un quai

RIVIERE SAINT-JEAN — Le ministère des Pêches et des Océans a approuvé un certain nombre de projets dont un touchant le village de Magpie. Soit \$20.000 pour la réparation du quai et la route d'accès. Les appels d'offre seront faits incessamment par le ministère des Travaux publics.

Archipel de Mingan (bis)

HAVRE SAINT-PIERRE — Le ministère de l'Environnement du Canada, division des parcs, est en train d'étudier un projet concernant l'archipel de Mingan. Il ferait partie des 55 sites naturels d'importance au Canada. Et, à ce jour, des négociations sont en cours avec le gouvernement du Québec afin que l'archipel de Mingan soit converti en un parc national.



Honneurs mérités

Le Soleil, Gilles Pepin

Avec leurs recherches sur les papillons diurnes du Québec et du Labrador, les Lévisiens Denis Rancourt et Patrice Thibault ont mérité trois grands prix à l'exposition nationale organisée par la Fondation Science-Jeunesse.

Pensée du jour

"En plongeant au fond des volutes, on en rapporte plus de graviers que de perles."

Gracuseté du RESTAURANT LA SAUVAGÈRE St-Jean-Chrysostome 839-7914

"Nous sommes là"

MAISONNEC Un rêve à votre portée!



- Grandeur de la maison à votre choix
- Maison finie au complet ou en kit
- Divisions intérieures selon vos goûts
- On peut construire aussi n'importe quel autre modèle à votre goût
- Pour de plus amples renseignements, venez rencontrer l'équipe compétente de Maisonnecc.

Maison modèle à visiter au 4270, boul. Hamel, Ancienne-Lorette (près boul. Duplessis) 872-4610

784, COMMERCIALE, SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME 839-6707 — 839-0221

1478, BOUL. OUILLET, THETFORD MINES 336-9267 — 338-4622

Nouvelle série maisonnecc \$2 pour la série

FOIRE DU PAPIER PEINT



RABAIS DE

20%

Profitez de cette réduction pour redécorer votre intérieur. Notre grand choix facilitera le vôtre...



VOYEZ **AL aflamme** INC PEINTURES & TAPIS



3148, CHEMIN ROYAL, GIFFARD 661-8497 Stationnement facile

LES EXPERTS EN DECORATION DE SOL

la rive sud Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-

Lauzon projette d'annexer une petite partie de Pointe-Lévy

par Gilles PEPIN
LAUZON — Les autorités de la ville de Lauzon viennent d'élaborer un projet d'annexion de cinq emplacements domiciliaires se trouvant en partie situés dans la municipalité de Saint-Joseph de la Pointe-Lévy.

son assemblée tenue lundi soir de cette semaine. Il ne prévoit donner aucune compensation à la municipalité voisine.
La superficie de terrain concernée est à peine supérieure à 10.000 pieds carrés, puisqu'il s'agit effectivement d'une portion de terrain déjà morcelé pour la construction domiciliaire.
La limite actuelle des deux

municipalités traverse en diagonale cette étendue que s'approprie un constructeur de Lauzon.
Aucune difficulté ne semble devoir s'opposer à la procédure actuelle, bien que la ville de Lauzon ait refusé, l'hiver dernier, d'appuyer une requête présentée par huit propriétaires demeurant sur le chemin des Forts et qui voulaient que leur portion de territoire de Lauzon soit annexée à la municipalité de Saint-Joseph de la Pointe-Lévy.

Les huit propriétés du chemin des Forts représentaient cependant une superficie de 15,8 acres, ce qui était beaucoup plus considérable que l'étendue concernée actuellement.
Ordures ménagères
Le conseil de ville de Lauzon a également accepté un règlement municipal qui régira désormais le ramassage des ordures ménagères. La nouvelle réglementation vient combler une carence et elle a été rédigée à la suite d'une étude de documents semblables existant dans d'autres villes.
Ainsi, le nouveau règlement municipal établit que les déchets devront désormais être placés dans des contenants non retournables. Ceux-ci seront ramassés une fois la semaine, dans le cas des habitations, et ces conte-

nants devront être placés près de la rue au plus douze heures avant le moment prévu pour la collecte. Les gros déchets pourront encore être amassés hebdomadairement, le vendredi, à la suite d'appels téléphoniques faits, la veille, au service des travaux publics.
Les édiles de Lauzon ont embauché, cette semaine, M. Marc Rancourt pour occuper le poste d'administrateur de la corporation des loisirs.
Ils ont aussi accepté les plans de l'architecte Marcel Blouin concernant une rénovation du poste de police. Un appel d'offres doit être donné cette semaine pour la réalisation de ce projet.



Une jeune pousse prometteuse dans cet espace qui pourrait redevenir forêt



La pauvre...
Oui, la pauvre rue Saint-Georges, avec son vieux pavé et les poteaux qui la rendent encore plus étroite. C'est bien ce que disent les automobilistes, à Lévis, où, malgré que cette vieille artère traverse toute la ville d'est en ouest, l'on fait souvent de grands détours pour l'éviter. Le conseil municipal vient de signer le contrat pour la réparation du béton bitumineux; il reste donc l'espoir... en attendant qu'un bon jour le pavé soit complètement refait sur cette voie, ancêtre de la route 132 puis de l'autoroute 20.

Rive-Sud Consultation sur un projet de transport

LEVIS — La Corporation intermunicipale de transport de la Rive-Sud a fixé aux 11 et 12 juin, en soirée, la tenue d'audiences publiques pour informer et consulter la population au sujet d'un nouveau plan de transport pouvant être mis en application au cours de l'été qui approche.
Le président de la CITRS, M. Jean-Marc Lessard, a annoncé la nouvelle officiellement, en signalant que ces rencontres avec la popula-

tion auront lieu successivement à l'hôtel de ville de Saint-Romuald puis au centre culturel de Lévis, à compter de 20h.
L'assemblée du 11 juin regroupera les citoyens de Saint-Romuald, Charny, Breakeyville et Saint-Jean-Chrysostome, celle du 12 juin réunira les gens de Lévis, Lauzon et Saint-David.
Attendu en effet depuis quelques années, ce nouveau plan de transport a déjà fait l'objet de nombreuses recom-

mandations de la part des dirigeants des villes participantes, soit celles de Lévis, Lauzon, Saint-David, Saint-Romuald et Charny.
Les délégués de ces municipalités à la corporation intermunicipale ont préparé la réorganisation attendue en autorisant l'acquisition des actifs de la compagnie Autobus Lévis Inc., au début de janvier dernier, et en achetant huit autobus neufs qui sont tous sur les parcours depuis un mois.

"Reboisement printemps 1980"

Un lot de 28 millions de plants

L'opération "Reboisement printemps 1980" est en marche depuis quelques semaines au ministère de l'Énergie et des Ressources et on espère distribuer plus de 28 millions de plants durant cette campagne.

destinés aux terrains publics.
Pour produire ces plants, le ministère compte sur dix pépinières, dont quatre avec une production dépassant les 5 millions de plants par année, à Berthierville, Grandes-Piles, Saint-Modeste et à Sainte-Luce. Les principales essences produites par le MER sont l'épinette blanche, l'épinette de Norvège, le pin gris, le pin rouge, le pin blanc, le pin sylvestre et le mélèze.

Ces plants sont donnés aux propriétaires qui en avaient fait la demande au bureau régional du ministère de leur région. En plus de favoriser la production de matière ligneuse, cette opération a pour but de retourner à la forêt des terrains impropres à l'agriculture, d'enlever l'érosion de certains sols ou de protéger des vents certaines cultures.

Dans son programme, le MER, autrefois connu sous le nom de ministère des Terres et Forêts, offrira à plus de 5.300 propriétaires privés au-delà de 20 millions de plants. Les autres 8 millions sont



Chaque demande de plants est étudiée par un technicien du ministère qui fait une recommandation, après une visite des terrains concernés par le projet de reboisement. Les utilisateurs sont également informés des variétés les mieux adaptées à leurs besoins et sur la façon d'effectuer la mise en terre. Un appareil est mis à la disposition des bénéficiaires. Ces plants ne doivent pas servir à l'ornementation et la superficie à reboiser doit couvrir au moins 4 de un hectare.

En plus des 28 millions de plants qui sont actuellement distribués, le ministère disposera à l'automne de 5 millions de plants supplémentaires qui seront destinés aux terrains boisés.

Responsabilité criminelle

par Paul-Henri DROUIN du bureau du Soleil

la présence de 140 et 160 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang (0.14 et 0.16).

dernier, par négligence criminelle, cause la mort du jeune Ken Bilodeau, âgé de 7 ans, de Saint-Prospère de Beauce-Sud.

Accusation
Hier après-midi, Dominique Garant a comparu devant un juge de paix du district de Beauce, au palais de justice à Saint-Joseph, et a été accusé d'avoir, le ou vers le 28 avril

Garant a été admis à caution et devra comparaître devant un juge de la cour des sessions de la paix du district de Beauce, le 3 juin prochain.

Pour une plus grande sécurité

(PC) — Les règlements du Code de la construction devaient être amendés de façon à rendre obligatoire l'approbation préalable des plans et devis pour le démontage et le décoffrage des formes et "autres équipements" utilisés sur les chantiers de construction.

à céréales en béton, à Drummondville.

En vertu des dispositions actuelles du code de la construction, l'obligation d'obtenir l'approbation de l'Office de la construction ne s'applique qu'aux plans et devis utilisés lors de l'érection d'une structure.

Le coroner Stanislas Déry a formulé cette recommandation en rendant un verdict de mort violente accidentelle sans responsabilité criminelle dans le cas de Denis Dumont, tué dans un accident de travail survenu le 20 décembre 1979 sur le chantier de construction d'un silo

M. Dumont a perdu la vie alors que l'on procédait au démontage des formes. Il avait attaché sa ceinture de sécurité à une forme qui s'est soudainement détachée entraînant dans une chute d'une hauteur d'environ 90 pieds.

Aussi, que deux tests d'ivresse subis par Dominique Garant démontrèrent

DRAPERIES MONTREAL

RABAIS 25%

SUR LE PRIX TOTAL DE TOUTES LES TENTURES FAITES SUR MESURE, Y COMPRIS LE TISSU ET LA CONFECTION!

Deux façons d'économiser ! Ou bien vous économisez 25% à l'achat du tissu; ou bien vous faites confectionner vos tentures sur mesure chez nous et économisez 25% à la fois sur le tissu et sur la confection. Cette offre ne s'applique pas aux velours, valences, plafonds inclinés ou de style cathédrale ou sur les tissus déjà en vente.

ÉPARGNEZ DE 25% À 39% SUR DES TOILES DE FENÊTRE DE PREMIÈRE QUALITÉ

| TOILES À 100% LAVABLE | | | | | FIBRE DE VERRE DELUXE LAVABLE | | | | |
|-----------------------|-------|-------|-------|-------|-------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| GRANDS | REG. | VENTE | REG. | VENTE | GRANDS | REG. | VENTE | REG. | VENTE |
| 27 x 58 | 7.95 | 5.45 | 12.40 | 7.45 | 17 x 58 | 14.50 | 9.95 | 21.45 | 13.99 |
| 30 x 58 | 7.95 | 5.45 | 12.40 | 7.45 | 30 x 58 | 14.50 | 9.95 | 21.45 | 13.99 |
| 36 x 70 | 9.75 | 6.95 | 14.30 | 8.95 | 30 x 70 | 15.45 | 10.95 | 22.70 | 16.99 |
| 36 x 70 | 9.75 | 6.95 | 14.30 | 8.95 | 36 x 70 | 15.45 | 10.95 | 22.70 | 16.99 |
| 36 x 82 | 11.35 | 7.95 | 15.85 | 9.95 | 36 x 82 | — | — | 24.50 | 17.99 |
| 42 x 70 | 12.50 | 8.45 | 18.15 | 10.95 | 42 x 70 | 19.30 | 12.99 | 27.25 | 18.99 |
| 42 x 82 | 13.65 | 9.45 | 19.65 | 12.95 | 48 x 70 | 22.70 | 15.99 | 31.75 | 21.99 |
| 48 x 70 | 16.50 | 10.45 | 22.70 | 13.99 | 54 x 70 | 26.00 | 18.99 | 36.25 | 24.99 |
| 48 x 82 | 18.15 | 11.95 | 24.45 | 14.95 | 54 x 58 | 38.55 | 26.99 | 48.90 | 32.99 |
| 54 x 70 | 18.70 | 11.95 | 26.90 | 15.95 | 63 x 70 | 43.10 | 31.99 | 54.45 | 39.99 |
| 54 x 82 | 19.85 | 13.95 | 27.85 | 17.99 | 72 x 58 | 44.10 | 32.99 | 56.65 | 40.99 |
| 63 x 58 | 27.85 | 17.95 | 38.25 | 22.95 | 72 x 70 | 49.90 | 36.99 | 62.90 | 45.99 |
| 63 x 70 | 31.25 | 20.95 | 38.80 | 24.95 | 77 x 58 | 66.00 | 42.99 | 79.00 | 53.99 |
| 72 x 58 | 32.35 | 20.95 | 42.00 | 25.99 | 77 x 70 | 72.85 | 47.99 | 87.45 | 58.99 |
| 72 x 70 | 36.25 | 22.95 | 45.80 | 28.99 | | | | | |
| 77 x 58 | 48.90 | 32.95 | 59.90 | 37.99 | | | | | |
| 77 x 70 | 53.40 | 34.95 | 64.70 | 39.99 | | | | | |



Visitez notre **BOUTIQUE DE SALLE DE BAINS.**

Plusieurs de nos magasins offrent maintenant une vaste sélection de serviettes MARTEX.

GRATUIT! 529-9008
SERVICE D'ACHAT À DOMICILE RENDEZ-VOUS JOUR OU SOIR

MAIL ST-ROCH
Québec - 529-9241

CENTRE D'ACHATS
FLEUR DE LYS
Québec - 529-0288
PLACE LAURIER
Ste-Foy - 653-4069



LES GALERIES
CHAGNON
Lévis - 833-4420

Charles · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

On peut aller loin avec des papillons

par Gilles PEPIN
LEVIS — Parce qu'ils avaient gagné le grand prix à Expo-Science, à Québec, en avril dernier, Patrice Thibault et Denis Rancourt, deux valeureux Lévisiens âgés de 17 ans, ont pu participer à la dix-neuvième exposition nationale, "Canadawide science fair 1980", organisée par la Fondation Science-Jeunesse, au Manitoba.

Ils n'y sont pas allés pour rien; car ils ont remporté le premier prix de participation ainsi qu'une bourse de \$2.000, deux médailles d'or et un prix spécial du Conseil canadien de biologie.

C'est l'une des rares fois que des jeunes Canadiens français remportent autant d'honneurs à ce niveau. Les Québécois ont malheureusement toujours peu nombreux à cette exposition scientifique pancanadienne, où le premier prix avait déjà été gagné, en 1969, par un autre jeune du collège de Lévis et, en 1975, par un garçon de la région de Québec. Cette année, les participants du Québec étaient au nombre de 5 sur un total de 168 Canadiens âgés entre 12 et 18 ans.

Cette exposition nationale a eu lieu du 11 au 18 mai, à Thompson, Manitoba, une petite ville minière sise à 450 milles au nord de Winnipeg. Pour les participants, il s'agissait en même temps d'un voyage de récompense; pendant qu'un jury déterminait les meilleurs ouvrages, ces

jeunes visiteurs avaient plusieurs divertissements au programme, en plus de longs moments pour des échanges et ils ont même bénéficié d'une visite guidée à la mine de nickel et de cobalt que l'INCO exploite dans cette partie nord du Manitoba.

Les papillons

Patrice Thibault et Denis Rancourt ont remporté cet exploit avec leurs recherches sur les papillons diurnes du Québec et du Labrador.

Ces deux jeunes gens, qui vont terminer bientôt leur secondaire V au collège de Lévis et qui, tous les deux, s'apprennent à continuer leurs études en sciences pures, ont réussi à amasser une impressionnante collection comprenant de 3.000 à 4.000 papillons pour leurs observations personnelles.

Depuis cinq ans qu'ils travaillent ensemble et qu'ils développent ce goût de la recherche scientifique, précisément depuis leur adhésion au Club des jeunes écologistes du collège de Lévis. Cet été, ils se rendront encore au camp d'été du club, à Saint-Nérée de Bellechasse; mais, cette fois, ils seront moniteurs en entomologie.

93 espèces

Ces deux collégiens ont accumulé une grande information sur les rhopalocères du Québec et du Labrador. Devant le peu de renseignements qui se trouvaient sur le sujet, les deux jeunes

Lévisiens ont dû faire preuve de débrouillardise dans des recherches qui sont maintenant contenues dans sept grands cahiers dont l'épaisseur totale atteint une douzaine de pouces, contenant de nombreuses et très belles photographies en couleur et un répertoire complet, avec localisation, etc...

Les renseignements recueillis englobent 93 espèces réparties en sept familles, disent maintenant avec fierté Patrice et Denis.

Des informations ont d'abord été recueillies en visitant plusieurs collections, dont les plus importantes sont celle du Lyman Museum du collège MacDonald, à Sainte-Anne-de-Bellevue, et la collection nationale de la ferme expérimentale d'Ottawa. Des recherches bibliographiques et de longues observations personnelles ont aussi été nécessaires.

Pour chaque famille et chaque genre de papillons, il fut ainsi rédigé un texte exposant les caractéristiques morphologiques propres aux quatre stades (adulte, larve, chrysalide, oeuf) de l'insecte ainsi que les moeurs spécifiques. Il fut inclus une clef des familles ainsi que des clefs de genres et d'espèces dans les cas où il peut y avoir confusion dans l'identification.

Pour chaque espèce, enfin, cette documentation comprend une carte de distribution géographique à travers le Québec et le Labrador.

une liste à jour des localités de captures et d'observations classées par comté et en ordre alphabétique, des histogrammes d'abondance hebdomadaire, le stade d'hibernation, les sous-espèces et plusieurs données sur l'adulte, la larve, la chrysalide et l'oeuf lorsque c'est possible.

"Nous croyons que les renseignements apportés par notre travail seront un apport considérable aux entomologistes du Québec et d'ailleurs, car ils remplissent un vide important dans cette division de l'entomologie", disent justement Patrice Thibault et Denis Rancourt.

Mérites reconnus

Dès l'an dernier, les mérites de ces deux Lévisiens ont été bien reconnus. Ils gagnaient alors le premier prix à l'exposition régionale de Québec, puis le grand prix en biologie expérimentale à l'Expo-Science pour la province, à Sherbrooke, en mai. Cette année, après avoir à nouveau remporté le premier prix à Québec, encore en biologie expérimentale, Patrice et Denis ont dépassé le niveau provincial pour aller participer à l'exposition scientifique pancanadienne.

Les dépenses sont en effet très considérables pour aller à un tel niveau de participation, mais nos deux Lévisiens, qui ont participé conjointement à tous ces concours, ont su se débrouiller et ont obtenu de l'aide de plusieurs organismes: la Fé-



dération québécoise des loisirs scientifiques, la Société linéenne de Québec, l'Association canadienne-française pour l'avancement de la science, la Caisse populaire de Lévis, l'Assurance-vie Desjardins, l'Association des entomologistes amateurs du Québec et le ministère des Affaires intergouvernementales.

Patrice Thibault et Denis Rancourt ont de quoi être fiers de leur participation au concours national. Ils en reviennent avec trois grands prix: un certificat et une bourse de \$150 comme prix spécial du Conseil canadien de biologie, deux médailles d'or comme premier prix de participation dans la section science de la vie, degré senior, ainsi qu'une bourse de \$2.000 pour avoir présenté le meilleur travail, un premier prix donné par la société Rockwell International of Canada Ltd.

Comme Canadiens français qui ont réussi à faire reconnaître leurs mérites dans ce milieu scientifique, ces deux jeunes gens de Lévis ont un ardent souhait, celui qu'il y ait davantage de participants de notre région et de tout le Québec à ces expo-science.

en bref

Inauguration d'un musée

RIMOUSKI — L'inauguration du Musée de la mer de Rimouski aura lieu demain soir, jeudi 29 mai, à l'Institut maritime du collège de Rimouski. Cette date coïncide avec le 66e anniversaire du naufrage de l'Empress of Ireland, survenu dans le fleuve Saint-Laurent au large de Rimouski en 1914. Trois survivants du naufrage seront de cette réception. Il s'agit de M. Donald Ferguson, de Chelmsford, le télégraphiste du bateau ainsi que de M. Arthur Owen de Toronto et de Mme Grace Martin de Kitchener.

Sources moins joyeuses

LA MALBAIE — La population de la municipalité de La Malbaie, comté Charlevoix, alimentée par le réseau d'aqueduc municipal "Sources Joyeuses" est invitée à faire bouillir son eau au moins 20 minutes avant de la consommer. C'est ce qui ressort d'un avis envoyé le 27 mai 1980 par la Direction du contrôle du ministère de l'Environnement aux autorités municipales de La Malbaie. Des analyses bactériologiques de l'eau distribuée par ce réseau d'aqueduc indiquent la présence de bactéries coliformes, ce qui signifie une contamination de l'eau.

Trois aéroports

CHEVERY — La municipalité de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent, cet immense territoire de Kegaska à Blanc-Sablon, vient d'adopter ses prévisions budgétaires pour 1980. Elles s'établissent à \$1.7 million. La municipalité, dirigée par un administrateur, M. Richmond Monger, compte 4.980 habitants et 1.076 unités de logement. L'évaluation moyenne d'une résidence unifamiliale selon le rôle déposé en décembre dernier s'élève à \$8.984. Cette année encore, il n'y aura pas de taxes foncières car la réforme de la fiscalité municipale le permettra jusqu'en 1982. La municipalité emploie 25 personnes et gère trois aéroports (Chevery, Saint-Augustin et Lourdes-de-Blanc-Sablon), une barge entre Harrington Harbour et Aylmer Sound et Chevery, une salle municipale dans chacun des villages. Une municipalité où rien ne peut se comparer ailleurs au Québec.

Site d'enfouissement sanitaire

BAIE-COMEAU — Le ministère de l'Environnement vient de demander à la ville de Baie-Comeau de fermer son site d'enfouissement sanitaire car il ne répondait pas aux normes et de s'associer à Hauterive et Pointe-Label pour utiliser le site situé non loin de la scierie des Outardes. La ville a répondu "non" car cela l'obligerait à déboursier quelque \$150.000 supplémentaires chaque année et que son site d'enfouissement sanitaire, situé près des installations de la Reynolds, a été approuvé en 1971.

Décentralisation administrative

HAUTERIVE — Éléments pour une politique de décentralisation administrative: tel est le titre du document produit par le ministère des Affaires sociales et pour lequel le Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord a entrepris une consultation régionale. Les présidents des conseils d'administration et directeurs généraux des établissements, les membres des commissions administratives, ainsi que certains groupes seront consultés, avant la fin de juin.

Réparation d'un quai

RIVIERE-SAINT-JEAN — Le ministère des Pêches et des Océans a approuvé un certain nombre de projets dont un touchant le village de Magpie. Soit \$20.000 pour la réparation du quai et la route d'accès. Les appels d'offre seront faits incessamment par le ministère des Travaux publics.

Archipel de Mingan (bis)

HAVRE-SAINT-PIERRE — Le ministère de l'Environnement du Canada, division des parcs, est en train d'étudier un projet concernant l'archipel de Mingan. Il ferait partie des 55 sites naturels d'importance au Canada. Et, à ce jour, des négociations sont en cours avec le gouvernement du Québec afin que l'archipel de Mingan soit converti en un parc national.



Honneurs mérités

Avec leurs recherches sur les papillons diurnes du Québec et du Labrador, les Lévisiens Denis Rancourt et Patrice Thibault ont mérité trois grands prix à l'exposition nationale organisée par la Fondation Science-Jeunesse.

Pensée du jour

"En plongeant au fond des voluptés, on en rapporte plus de graviers que de perles."

Grâceuseté du
RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
 St-Jean-Chrysostome
 839-7914

"Nous sommes là"

MAISONNEC Un rêve à votre portée!



- Grandeur de la maison à votre choix
- Maison finie au complet ou en kit
- Divisions intérieures selon vos goûts
- On peut construire aussi n'importe quel autre modèle à votre goût
- Pour de plus amples renseignements, venez rencontrer l'équipe compétente de Maisonnec.

Maison modèle à visiter au
 4270, boul. Hamel, Ancienne-Lorette (près boul. Duplessis)
 872-4610

764, COMMERCIALE, SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME
 839-6707 — 839-6221

1476, BOUL. OUILLET, THETFORD MINES
 336-9267 — 338-4522

Nouvelle série
 Maisonnec
 32 pour
 la série

FOIRE DU PAPIER PEINT



RABAIS DE

20%

Profitez de cette réduction pour redécorer votre intérieur. Notre très grand choix facilitera le vôtre...



VOYEZ
AL aflamme INC
 PEINTURES & TAPIS



3148, CHEMIN ROYAL, GIFFARD
 661-8497
 Stationnement facile

LES EXPERTS EN DECORATION DE SOL

Les policiers de Québec
Nous n'avons pas frappé M. Bolduc

par Guy DUBE

"Jamais, au grand jamais, Yvon Bolduc n'a été frappé par qui que ce soit, à l'exception d'un infirmier de la prison qui lui a donné un coup de poing pour se défendre alors qu'il était mal pris."

Parlant au nom des policiers qui ont été mêlés de près ou de loin dans l'affaire Bolduc, le sergent-détective Paul Gingras, de la sûreté municipale de Québec, a formellement démenti, hier, les accusations ou les doutes qui laissent croire que Yvon Bolduc ait été sauvagement battu avant d'être finalement hospitalisé, le 1er avril dernier.

M. Bolduc, rappelons-le, est décédé dimanche dernier, à l'hôpital Saint-François-d'Assise de Québec, deux mois après avoir été reçu dans un état lamentable dans cette institution. Ce livreur de 48 ans, domicilié dans le quartier Limoilou de Québec, portait des marques sur tout le corps. L'autopsie a conclu à une mort naturelle, à la suite d'une broncho-pneumonie.

Les faits

Dans une entrevue exclusive qu'il (Suite à la page A2, 1re col.)



L'affaire Bolduc

Nouvel espoir à la mine Belmoral
Des secouristes entendent un cri

par Robert MacPHERSON

VAL-D'OR — De nouveaux espoirs de rescaper au moins un des huit mineurs emmurés dans la mine de Belmoral ont surgi, hier, quand des secouristes ont entendu des coups et un appel au secours étouffé provenant du fond de la mine.

Un secouriste a frappé cinq coups sur le mur de la rampe d'accès de la mine, au niveau 60, hier matin, à l'endroit où Gilles Légaré, 32 ans, et Guy Daigle, 28 ans, travaillaient au moment de l'effondrement.

Cinq coups distincts ont été frappés en réponse. "Le secouriste a de nouveau frappé une deuxième fois, mais n'a obtenu aucune réponse", a révélé l'agent Jacques Létourneau, de la Sûreté du Québec, dans une interview téléphonique réalisée aux bureaux de la mine.

Un second secouriste, travaillant

près de là, a également entendu des coups, ainsi qu'un cri étouffé.

"D'où ces bruits provenaient-ils exactement? Nous ne le savons pas" de dire l'agent Létourneau. "Ce n'était sûrement pas un écho".

Les dirigeants des équipes de secouristes, qui n'accordaient qu'une chance sur 1,000 à ces deux hommes d'être encore vivants, ont été sidérés d'apprendre la nouvelle. Celle-ci s'est étendue à toute la ville de Val-d'Or, telle une trainée de poudre, meublant toutes les conversations dans les restaurants et les endroits publics.

M. Léopold Pauzé, beau-père de Légaré, a exprimé un optimisme prudent. "Il est possible qu'ils soient toujours vivants. Mais ces bruits pourraient également provenir d'autres survivants" a-t-il dit. "Nous ne pouvons rien garantir, mais il y a de l'espoir".

Lors de sa conférence de presse

quotidienne, le directeur de la mine, M. Donald Lavigne, a refusé de commenter la nouvelle qui, si elle s'avère exacte, prouvera qu'un premier contact a été réalisé avec un survivant depuis l'effondrement du 20 mai.

M. Lavigne a révélé que les secouristes, qui travaillent depuis plusieurs jours à débayer la rampe d'accès de la mine aux niveaux 30 et 60, n'ont retrouvé aucune trace des deux hommes à l'endroit où ils devaient travailler au moment de la tragédie.

Hier, également, les secouristes songeaient à forer un trou de cinq centimètres de diamètre dans un tunnel d'excavation afin d'arriver à des survivants qui auraient pu se réfugier dans une poche d'air.

Les autres hommes emmurés à la mine Belmoral se trouveraient probablement dans une autre poche d'air, au niveau 150, où la pression est de 80

livres au pouce carré, comparative-ment à 15 livres en surface.

Entre-temps, M. Jean Cournoyer, un plongeur de 40 ans de Toronto, a offert ses services à l'équipe de secouristes. M. Cournoyer a déjà planifié un sauvetage dans une mine de Namibie où des problèmes de pression d'air semblables à ceux de Belmoral s'étaient présentés.

La technique utilisée avait consisté à enfermer les sauveteurs dans un sac de décompression, ou ils attendirent qu'on parvienne aux victimes. La pression autour d'eux était égale à celle des mineurs emmurés. Lorsque les secouristes atteignirent les victimes, celles-ci furent placées immédiatement dans la chambre de décompression avant d'être ramenées en surface.

Deux des trois emmurés de la (Suite à la page A2, 1re col.)

mercredi

L'invitation du neuf juin

La province de Québec fera connaître sa réponse à Ottawa aujourd'hui. page B-1

Baisse des taux d'intérêt aux USA

Le taux préférentiel tombe de 16 à 14 pour 100 aux Etats-Unis, son plus bas niveau depuis octobre 1979. page G-1

Bell veut 26% de plus

La société de téléphone Bell a demandé au CRTC de pouvoir augmenter ses tarifs résidentiels de 26 pour 100 au Québec. page G-1

Elle est finie la guerre de l'essence

La concurrence féroce des postes d'essence est bel et bien disparue. page E-3

Philanthropie involontaire

JOLIETTE (d'après CP) — Un médecin qui dispense des soins durant les week-end sans pour autant se faire rémunérer, c'est un fait qui mérite d'être souligné avec éclat, surtout en 1980. N'allez pas croire toutefois qu'il s'agit d'un médecin qui est porté vers la philanthropie, loin de là. Dans le cas en question, le Dr Serge Houle, 33 ans, s'est vu imposer cette "peine" par le juge André Joly, de la cour des sessions, et ce, pour une période de cinq mois, après s'être avoué coupable d'avoir tenté d'obtenir des crédits bancaires sous de fausses représentations.

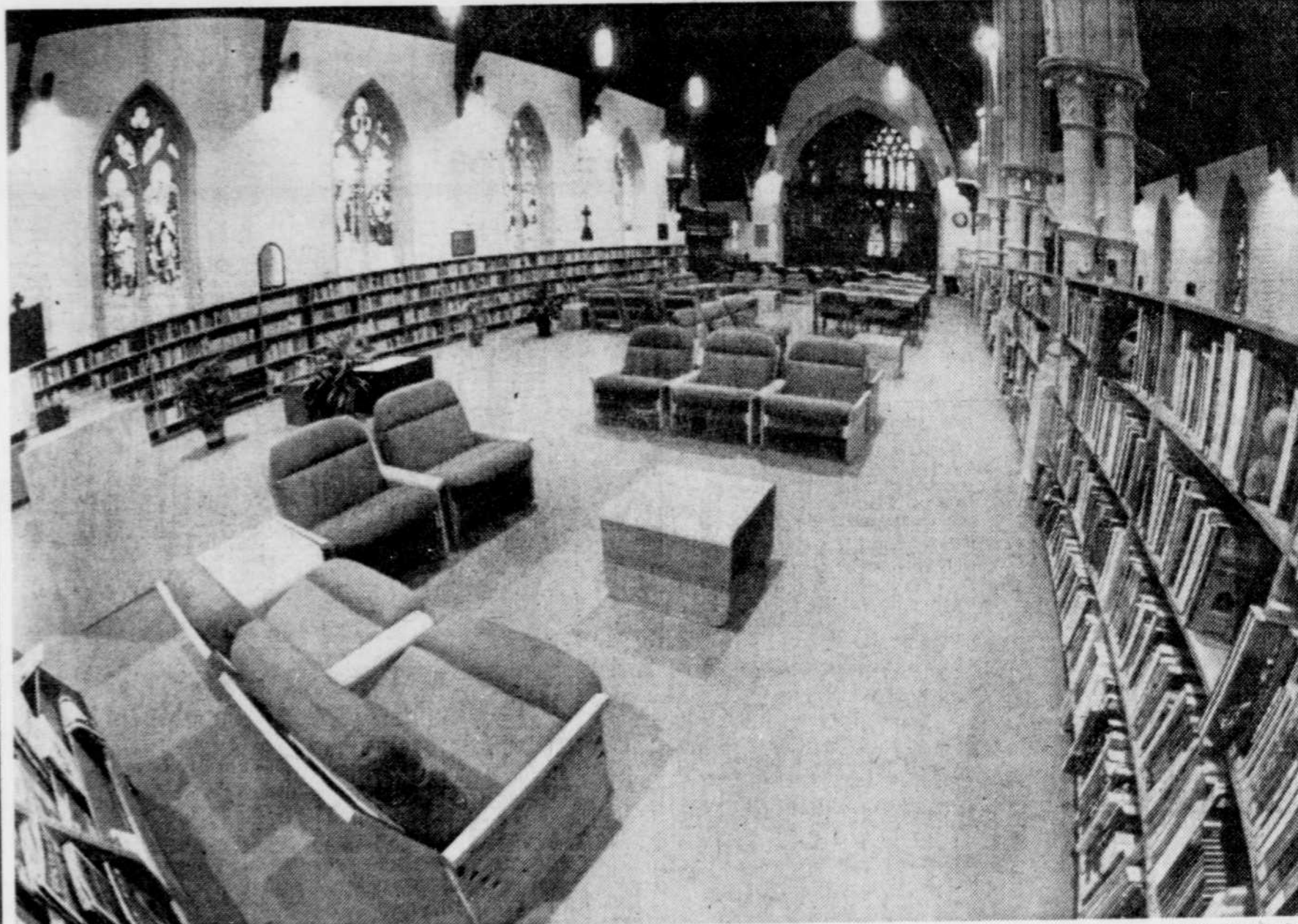
"Nous croyons qu'il est préférable que certaines personnes servent la société plutôt que de perdre leur temps dans les bars", a déclaré pour sa part le procureur de la Couronne Maurice Parent.

sommaire

- Annonces classées H-4 à H-20
- Arts et spectacles H-2 et H-3
- Bandes dessinées H-20
- Bridge H-19
- Carières et professions B-6 et B-7
- Consommation E-1 à E-4
- Décès H-21
- Economie-finances G-1 à G-8
- Feuilleton H-18
- Hier et aujourd'hui A-16 et A-17
- Horoscope H-19
- Information régionale A-4 et A-5
- Mot mystère H-4
- Mots croisés H-6
- Où aller à Québec H-3
- Page documentaire A-7
- Patron H-6
- Pierre Champagne A-13
- Sport C-1 à C-8
- Télévision H-21 et H-2

météo

Ciel variable et vents modérés. Demain: ensoleillé et plus chaud. détails, page H-4



Le Soleil, André Beucher

Une église devenue bibliothèque

L'église anglicane Saint-Mathieu, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, est devenue une succursale de la bibliothèque municipale de Québec. Ouverte aux amateurs de lecture depuis quelques semaines, la bibliothèque a été inaugurée hier soir par le maire Jean Pelletier. L'an dernier, le curé de la paroisse anglicane, les marguilliers et les paroissiens avaient fait don de tout

le domaine (église, contenu, monuments, cimetière) à la ville. En dépit du nouveau rôle de l'édifice, construit en 1875, son cachet religieux et sa beauté ont pu être conservés de sorte que le résultat est un mariage heureux de styles moderne et ancien.

Un service d'obstétrique à la baie James profiterait avant tout aux... hommes

par Roger BELLEFEUILLE

Les principaux bénéficiaires de services d'obstétrique bien organisés au complexe hydro-électrique La Grande, à la baie James, seraient finalement les quelque 13,000 travailleurs mâles qui y oeuvrent au plus fort des travaux.

C'est du moins ce que soutient l'un des médecins de l'endroit, le Dr Robert Poliquin, spécialiste en chirurgie générale, en poste présentement à LG-4 où se trouve l'un des quatre modules du centre hospitalier La Grande Rivière qui dessert le territoire.

D'expliquer le Dr Poliquin, lors d'un récent séjour du représentant du SOLEIL sur ces vastes chantiers, la mise en place de services d'obstétrique bien nantis en personnel et en équipement permettrait de procéder à la chirurgie mineure "d'ur-

gence". Or, non seulement de poursuivre ce médecin, ces services seraient bénéfiques aux femmes désireuses d'accoucher là-bas, mais les travailleurs y trouveraient aussi leur compte dans la perspective de la loi 17 sur la santé et la sécurité au travail.

Toutefois, ce projet de services d'obstétrique à la baie James, qui refait surface pour la troisième fois, est loin de faire l'unanimité.

La directrice du nursing, Mme Jacqueline Skelling, s'y oppose fermement.

"Si je n'écoutais que mon coeur, a-t-elle confié au SOLEIL, il n'y aurait aucune hésitation... ce serait oui." Cependant, devait-elle ajouter, le centre hospitalier La Grande Rivière fonctionne dans un contexte de chantier et les services de santé doivent être pensés avant tout en fonction des travailleurs.

Pour sonder l'opinion des premières intéressées — les femmes — le département de santé communautaire de l'hôpital a procédé à un sondage auprès de cette population.

Sur un total de 103 femmes qui ont accouché en 1979 ou susceptibles de le faire cette année, 101 ont répondu au questionnaire. Sur ce nombre, 62 ont rejeté l'idée et 32 se sont déclarées favorables. Neuf autres étaient d'accord, mais sous réserve, comme la nécessité de la présence d'un gynécologue et d'un pédiatre ou encore que leurs antécédents démontraient une possibilité de risque ou de complications.

Par ailleurs, seulement 12 des 45 femmes qui doivent accoucher cette année se disent plus ou moins favorables à ce projet.

(Suite à la page A2, 1re col.)

☐ voir dossier, page A-7



Photo Roger Bellefeuille

Le Dr Robert POLIQUIN

Session spéciale pour la CECM

par Claude VAILLANCOURT

Le gouvernement du Québec est maintenant devant un fait accompli: le conflit scolaire de l'île de Montréal demeure entier malgré une ultime tentative ministérielle de réconciliation.

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) et l'Alliance des professeurs de Montréal, les géants patronal et syndical du secteur de l'enseignement, n'ont pas réussi à s'entendre sur des propositions formulées en toute dernière heure par le sous-ministre aux relations de travail, M. Yvan Blain.

Le Conseil des ministres est donc saisi du problème aujourd'hui et il devrait, selon toute éventualité, convoquer l'Assemblée nationale d'urgence pour adopter, dès demain, une autre loi d'exception en matière de relations de travail. Il s'agit, par contre, de la première législation rédigée plus particulièrement à l'intention d'un employeur. L'organisation syndicale avait déjà accepté les termes du (Suite à la page A2, 3e col.)

Doute sur la nocivité du cholestérol

NEW YORK (d'après NYTNS) —

Dans une nette démarcation par rapport au courant principal des récentes recommandations alimentaires, la Commission des aliments et de la nutrition du Conseil national de la recherche a déclaré hier qu'elle n'avait découvert aucune raison pour que l'Américain de santé moyenne restreigne sa consommation de cholestérol. Pas plus, de dire la commission, que l'absorption de matière grasse ne devrait être réduite, sauf si cela est nécessaire pour atteindre et maintenir un poids normal.

La commission, une section de l'Académie nationale des sciences, a affirmé n'avoir découvert aucune preuve nette que le fait de réduire le niveau de cholestérol dans le sang par des changements alimentaires puisse éviter les maladies cardiaques ou coronaires. Elle a souligné de plus que les modifications dans la consommation des gras et du cholestérol recommandées par d'autres groupes ne sont pas entièrement sans risques.

La commission ajoutait aussi qu'on ne dispose d'aucun élément de base sur lequel fonder des conseils alimentaires dans le but d'éviter le cancer. Elle a toutefois exhorté à réduire considérablement la consommation de sel pour aider à éviter la haute pression et a souligné l'importance du contrôle du poids dans le maintien de la santé.

Les médecins de Télé-Médic ont déclenché un arrêt de travail

par Michel CORBEIL

Depuis minuit le service d'urgence à domicile Télé-Médic est paralysé par l'arrêt de travail des 24 médecins permanents et des sept médecins remplaçants de l'entreprise.

"Le service est interrompu mais les cadres de l'entreprise couvriront les appels d'urgence", a assuré M. Simon Bédard, président de Télé-Médic à Québec.

Des problèmes d'éthique profes-

sionnelle ont amené les médecins à poser ce geste radical, affirme l'exécutif de l'Association professionnelle des médecins de Télé-Médic. Tant que ces problèmes ne seront pas résolus, avancent les membres de l'exécutif, l'arrêt de travail persistera.

contrent cet après-midi à 15h. L'association affirme que le président de l'Association des médecins omnipraticiens de Québec, M. Louis Samson, est d'accord avec "nos gestes pour sauvegarder l'intégrité de l'acte professionnel à l'intérieur de Télé-Médic".

Les médecins de Télé-Médic espèrent aussi rencontrer aujourd'hui le président de la Fédération des omnipraticiens du Québec, M. Gérard Hamel.

Le service Télé-Médic de Montréal n'est pas touché par cet arrêt de travail.

LA QUOTIDIENNE

0-5-9

Tirage de mardi

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30

Samedi: 9h00 à 12h00

RENSEIGNEMENTS

647-3233

REDACTION

647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

le mot
du jour

Les millionnaires

Un million, c'est beaucoup, mais ce n'est pas encore assez pour exiger le pluriel. Une fois sur deux, on voit 1,9 millions. Attendons d'atteindre les deux millions pour sortir le "s".

Pierre BELLEAU

Nous n'avons... (Suite de la première page)

accordait au SOLEIL, hier soir, le sergent-détective Gingras, qui a enquêté sur l'affaire Bolduc à la demande des médecins de l'hôpital Saint-François-d'Assise, a tenu à rappeler les faits tels qu'ils se sont passés.

Etat de délire

Vers minuit, dans la nuit du 29 au 30 mars dernier, un voisin de chambre de M. Bolduc appelle les policiers; ces derniers constatent à leur arrivée que M. Bolduc est dans un état de délire et qu'il voit deux gars armés sur son divan-lit. Les policiers jouent le jeu et font semblant d'expulser les deux hommes qui n'existent pas. M. Bolduc se calme, est satisfait, et les policiers s'en retournent.

Vers 3h, la même nuit, M. Bolduc, à demi-nu, frappe à la porte de son voisin, entre, se lance sur le miroir et sur les murs et est encore dans un état de délire. Les policiers sont rappelés, demandent une ambulance et M. Bolduc est conduit à l'hôpital Saint-François-d'Assise.

Vers 9h, le matin (toujours le 30 mars), M. Bolduc est libéré de l'hôpital, les policiers vont le chercher et le conduisent, en jaquette et en pantoufles d'hôpital, à bord de leur autopatrouille, au restaurant où il travaille parce qu'il veut absolument rencontrer son compagnon Clément Leclerc.

M. Leclerc va lui chercher des vêtements, le reconduit à sa chambre; M. Bolduc insiste pour avoir une caisse de bière et son ami lui en apporte une.

Vers 11h, M. Bolduc se rend à l'appartement de M. Leclerc, en état d'ébriété. La police est appelée encore une fois et M. Leclerc le prie de l'emmener quelque part pour qu'il se fasse traiter. Les policiers le conduisent à la centrale, portent une plainte de désordre avec violence contre M. Bolduc tout en spécifiant sur ce rapport qu'il soit traité.

A 12h30, un médecin de Télé-Médic examine M. Bolduc, constate son état de délire et lui administre des calmants.

A 18h, un autre médecin de Télé-Médic l'examine à son tour et lui donne lui aussi des tranquillisants.

Pendant tout ce temps, M. Bolduc est constamment placé dans une cellule bien en vue pour ne pas qu'il se blesse, parce qu'il a tendance à se lancer et à se frapper contre les murs.

Le lendemain matin (31 avril), le juge de la cour municipale Marcel Létourneau descend aux cellules en compagnie du greffier, à la demande des policiers, pour ne pas que M. Bolduc ait à être conduit en cour à cause de son état. Le juge constate l'état de délire du prévenu et ordonne son transfert à l'infirmerie du Centre de détention de Québec (CDQ).

Vers 15h, deux policiers le conduisent à la prison, mais doivent attendre jusqu'à 16h30 avant d'entrer parce qu'une panne d'électricité empêche d'ouvrir la porte qui est commandée par un moteur électrique.

Des secouristes...

(Suite de la première page)

Namibie avaient été ramenés sains et saufs en surface.

Détail

Par ailleurs, les secouristes de Belmorat ont remis à plus tard le projet de forer un trou diagonal vers la poche d'air du fond de la mine pour en pomper l'eau et y diminuer la pression d'air. Les secouristes désirent, auparavant, pomper vers l'extérieur l'eau qui continue de filtrer du niveau 105.

Depuis hier, du sérum est versé dans un trou vertical par lequel de l'oxygène est déjà soufflé vers cette

Le sergent Gingras précise que lorsque M. Bolduc quitte la centrale, il porte des ecchymoses à l'oeil gauche et à un bras, blessures qu'il se serait infligées en se lançant contre les murs. Quant à la grosse ecchymose bleutée qu'il a dans le dos, il l'a depuis une semaine, selon son ami Leclerc qui l'a vu tomber dans son escalier.

M. Bolduc passe alors une à deux heures dans la salle d'inscription de la prison. Puis il est envoyé dans une cellule de l'infirmerie de l'institution. Parce qu'il se lance encore contre les murs et le lit, il est transféré dans la chambre capitonnée de l'infirmerie.

Le lendemain, 1er avril, sur la fin de l'avant-midi, les docteurs Roy et Massicotte, du CDQ, constatent à travers la baie vitrée de la chambre capitonnée un état de crise chez M. Bolduc qui a une main enflée et qui porte des bleus sur le corps. Ils ordonnent son transfert en ambulance à l'hôpital Saint-François-d'Assise.

Le transfert s'effectue vers 16h; un gardien et un infirmier du centre l'accompagnent à l'hôpital. Vers 21h, M. Bolduc étant calmé, l'infirmier et le gardien s'en retournent à la prison. Une demi-heure plus tard, il se remet dans un état de crise et l'infirmier est rappelé.

Coup de poing

Lorsque l'infirmier entre dans sa chambre, M. Bolduc le repousse avec ses pieds en lui assénant un coup au ventre. L'infirmier tombe, se relève, il y a bousculade, et l'infirmier finit par donner un coup de poing au visage de Bolduc afin de se défendre et de le maîtriser. Les médecins et les infirmières entrent et M. Bolduc se calme.

Une demi-heure plus tard, M. Bolduc a une insuffisance cardiaque et sombre dans le coma.

Le lendemain, 2 avril, les responsables du bloc d'urgence appellent à la centrale de police pour enquêter sur les nombreuses blessures que porte M. Bolduc. Les détectives Gilles Bélanger et Paul Gingras sont chargés de cette enquête. Ils prennent des photographies.

Les plaies béantes aux fesses auraient été causées, selon ce qu'a su ultérieurement le détective Gingras, par l'effet de l'usure des draps de la prison, au cours de la nuit mouvementée qu'a passée M. Bolduc dans cette institution.

Les jointures et le poignet du bras droit de M. Bolduc ont été fracturés, probablement, selon ce que pense l'enquêteur, lorsque M. Bolduc frappait contre la baie vitrée de la chambre capitonnée.

La plaie à la bouche aurait été causée par le coup de poing qu'a donné l'infirmier pour se défendre. Aucune dent n'était cassée, contrairement à ce que la famille de M. Bolduc a laissé entendre cette semaine.

Quant à toutes les autres marques bleuées apparaissant sur son corps, elles auraient été causées lorsque M. Bolduc se frappait et se lançait contre les murs de sa cellule.

Qualité des soins

L'association insiste sur un point: ce n'est pas un simple conflit de travail. L'intérêt du public et des professionnels est en jeu.

"Notre but, c'est d'arriver à contrôler la qualité de l'acte médical, souligne le docteur Jude Veilleux. Nous voulons aussi contrôler l'engagement des médecins. Mais aussitôt que nous parlons de contrôle de l'accréditation et du contingentement des médecins, Télé-Médic voit cela comme un obstacle à leur droit de gérance... à moins que ce ne soit un obstacle à leur profit."

"Nous voulons que l'aspect médical soit assumé par les médecins", enchaine un autre membre de l'exécutif de l'association, le docteur Gilles Poulin. "Télé-Médic nous en em- pêche."

"Nous ne sommes pas consultés sur le type de médecine. Télé-Médic nous apprend que telle équipe fera telle ou telle visite. Nous exigeons des conditions minimales dans certaines situations. Après tout, si j'étais un mauvais diagnosticien parce que je travaille dans de mauvaises conditions, c'est moi qui serai poursuivi."

Escalade rapide

L'association estime que Télé-Médic est un service désiré et désirable. A leur avis, les structures ne conviendraient cependant pas.

"Nos confrères nous reprochent de nous faire mener par une compagnie", laisse entendre le docteur Jean Alain. Sa collègue, le docteur Constance Gauvin, poursuit: "Selon l'éthique professionnelle, nous ne pouvons être contrôlés par des "non-médicaux"."

Télé-Médic a été créé à la fin de 1978. Le conflit a surgi subitement dans l'entreprise.

Depuis trois semaines, les médecins se sont réunis à quelques reprises. Ils ont rencontré la direction de Télé-Médic. L'association a été formée officiellement, il y a une semaine environ.

Selon les membres de l'exécutif, Télé-Médic refuse de reconnaître l'association et les buts poursuivis par les médecins.

"Ils (les administrateurs) nous considèrent comme un syndicat", explique le docteur André Paquet.

Hier matin, l'association a rencontré la direction de Télé-Médic de Québec, en réclamant un contrat en bonne et due forme. Les médecins se seraient heurtés à un refus.

L'arrêt de travail a pris par surprise l'entreprise, assure le président de Télé-Médic, M. Simon Bédard. "Ils nous ont demandé de signer un document à sens unique avant de faire cette forme de grève."

L'association et Télé-Médic se ren-

Session ...

(Suite de la première page)

rapport de conciliation mais la CECM avait signifié son refus.

Hier midi, à la surprise générale, le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, demandait à son sous-ministre de faire connaître ses recommandations aux deux parties dans le but d'éviter le recours à une loi spéciale.

"Même si le processus de médiation n'a pu être mené à terme, a expliqué le ministre, nous avons jugé utile une intervention du médiateur, à ce moment-ci, étant donné qu'aucune rencontre entre les deux parties ne s'est déroulée depuis leur dernier face à face."

"Les dirigeants des organisations patronales et syndicales doivent être conscients qu'il s'agit d'un ultime effort de notre part en vue de leur offrir l'occasion de s'entendre à l'amiable", a insisté le ministre. "Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour élaborer une solution acceptable par les deux parties et elles devront assumer les conséquences de leur refus éventuel."

De l'avis du ministre, les 100.000 étudiants de la CECM, privés de cours depuis le 15 mai, "ont droit de bénéficier d'une fin d'année scolaire normale". "Il est clair, a-t-il conclu, que les conséquences de ce conflit sont disproportionnées par rapport aux motifs qui le sous-tendent."

Le rapport de médiation présenté par M. Blain fait suite à quelques rencontres tenues entre les 12 et 15 mai juste avant que la CECM ne mette unilatéralement fin au processus de médiation.

Il a été impossible pour LE SOLEIL, la nuit dernière, de savoir qui de l'Alliance ou de la CECM avait refusé les offres du sous-ministre. A moins que ce ne soit tout bonnement les deux.

Rappelons que ce conflit porte sur le renouvellement des clauses dites locales de la convention. Les aspects provinciaux du contrat de travail ont été réglés à la fin du mois de janvier.

Le
31
pour
hommes

t-shirt et pantalon

pour le "jogging"

T-shirt en poly/coton, encolure ronde, manches courtes, liséré contrastant. Marine et jaune/blanc. P.M.G. \$18.

Pantalon jersey poly/coton, taille élastique, bandes blanches et jaunes aux côtés sur fond marine. P.M.G. \$34.



simons

t-shirt sport lacoste

pur coton

Petit col en tricot, bandes contrastantes à l'emmanchure et au bas des manches.

Deux boutons à l'encolure. Marine, rouge/blanc ou marine, jaune, gris/bordeaux. P.M.G. \$32.50



simons

t-shirt

petit col contrastant

Coton et polyester, manches courtes, poche poitrine avec rabat, trois boutons à l'encolure. Ivoire/bleu. P.M.G. \$25.



simons

t-shirt rayé

importé de France

Exclusif, tout coton, petit col en tricot, rayé couleurs vives, manches courtes, trois boutons à l'encolure. Jaune et gris/rouge, marine ou bleu. P.M.G. \$26.



simons

la maison
simons

place de l'hôtel de ville / place sainte-foy

Un service...

(Suite de la première page)

ceux de nature plus spécialisés devant être obtenus dans les grands centres.

A l'heure actuelle, pour le cas d'accouchement, les femmes ne présentent pas de risque sur retournées dans leur milieu d'origine, tous frais payés, à la 36e semaine de gestation, cependant que le départ pour le Sud s'effectue dès la 30e semaine lorsqu'il y a un risque.

Cette question, qui divise les milieux médicaux de la baie James, devrait être tranchée par le conseil d'administration de l'hôpital de La Grande Rivière lors de sa réunion du 28 juin.

La Société d'énergie de la baie James (SEBJ), qui éponge les déficits de ce centre hospitalier, aurait aussi son mot à dire.

voir dossier, page A-7

Par contre, à la baie James, outre le Dr Poliquin, un seul des huit médecins est en mesure de pratiquer l'anesthésie. La situation pourrait être dramatique si en cours d'accouchement survenait une urgence nécessitant la présence et du chirurgien et de l'anesthésiste.

De plus, ces services seraient disponibles seulement à LG-3, l'un des quatre emplacements majeurs du complexe.

A moins que les effectifs médicaux ne soient augmentés. Le ministre des Affaires sociales, selon le directeur de cet hôpital, M. Gérard Landry, estime que les soins et services de santé à la baie James, comme en tous milieux éloignés, doivent en être de première ligne.

RIT
RIT
RIT

Vaillancourt pourrait rouvrir, à Québec

par Jacques DALLAIRE

L'usine de produits de boulangerie Vaillancourt de Québec, fermée depuis le début de février dernier, pourrait bientôt revivre!

Le projet de réouverture axé sur la production de pâtisseries et de pâte à pain surgelées, présenté par la centaine de travailleurs mis à pied, semble en effet vouloir se concrétiser.

Déjà, le syndicat des employés de Vaillancourt a tenu des rencontres "exploratoires" avec M. Jacques Nadeau, secrétaire particulier du ministre du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, M. Yves Duhaime, de même qu'avec M. Marcel Samson, directeur général du Groupe Samson Inc. qui avait fermé l'usine du parc Saint-Malo.

Travail conjoint

Une autre réunion, regroupant les trois unions, doit avoir lieu, demain, à Québec, afin de préciser davantage les engagements de chacun.

Si d'une part, la pâte à pain surgelée constitue un marché potentiel immense à exploiter et que d'autre part le Québec occupe entre 2 et 3 pour 100 du marché de la

pâtisserie surgelée et qu'il reste à savoir comment il peut investir ce secteur, selon les propos tenus au SOLEIL hier par M. Nadeau, il convient aussi de s'assurer que le Groupe Samson et le Syndicat des travailleurs de Vaillancourt veulent vraiment travailler conjointement à la réalisation du projet.

"A ce moment-ci, explique M. Nadeau, nous sommes prêts à mettre la main à la pâte, c'est le cas de le dire, et il faut connaître les intentions réelles de chacun."

Même si patron et syndiqués se sont quittés littéralement à coup de poils, en février dernier, le Groupe Samson a néanmoins été retenu pour le projet. D'abord, il s'agit d'une entreprise entièrement québécoise et, en second lieu, cette compagnie offre de bonnes garanties, aux yeux du ministère du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, dans le cadre d'un tel projet.

Des conditions

"Il s'agirait d'une nouvelle production pour nous, précise M. Marcel Samson, mais nous estimons que nous serions en mesure de relever le défi. Il est certain que nous ne sommes pas indifférents, mais cependant, nous croyons que certaines conditions s'imposent."

"Dans un premier temps, note

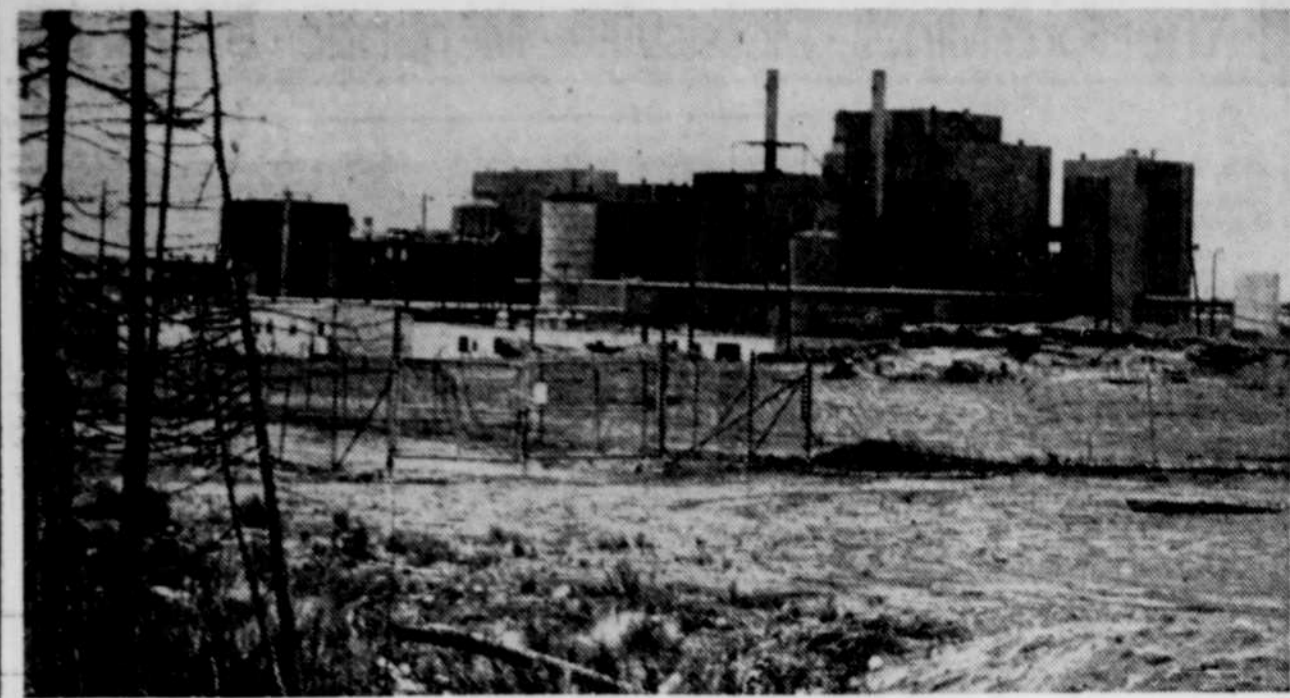
M. Samson, nous voulons la coopération des forces ouvrières (ça pourrait impliquer le réengagement de 75 à 80 employés) et ensuite nous voulons nous assurer d'obtenir de nouvelles subventions, étant donné qu'il s'agira, à notre avis, d'un investissement de \$3 à \$4 millions."

Le Groupe Samson a déjà en main les infrastructures, mais il faut introduire un nouvel équipement passablement dispendieux, pour assurer la production de pâtisseries et de pâte à pain surgelées, si le projet prend forme rapidement.

Le syndicat ne semble pas vouloir faire objection, pour sa part, à ce qu'un certain nombre de travailleurs ne soient pas réintégrés.

Lors d'une rencontre avec les représentants syndicaux, le 8 mai dernier, le porte-parole du ministre du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, M. Nadeau, s'était engagé à faire terminer par le ministère, dans un délai de deux semaines, les recherches entreprises par le syndicat et portant sur certains coûts de réalisation du projet ainsi que sur certains aspects du marché.

C'est ce dont il sera notamment question lors de l'entretien devant se dérouler demain.



L'usine ITT-Rayonier, à Port-Cartier

Projet d'étude sur la relance de l'usine ITT

par Jean Didier FESSOU

PORT-CARTIER — Un nouveau groupe financier dirigé par M. Arthur Ruddy, président d'une fabrique de boîtes de cartons de Saint-Laurent, vient de proposer aux gouvernements de Québec et d'Ottawa de mener une étude concernant la réouverture de l'usine ITT-Rayonier de Port-Cartier dont la rentabilité paraît possible moyennant une mise de fonds de \$300 millions, "dont une grande part devrait venir des gouvernements".

Les firmes Boxcraft et I.P. Sharp Associés ont entrepris une étude préliminaire des rapports Sandwell pré parés par ITT en mars dernier et ont conclu que l'usine ITT-Rayonier pourrait être remise en exploitation et être rentable d'ici cinq ans.

Le montant inclut le prix d'achat de l'usine, l'inventaire, les dépenses associées avec la relance de l'usine et une somme de \$136 millions qui sera investie au cours d'une période de cinq ans.

Ces données et de nombreuses autres sont contenues dans un rapport préliminaire sur le projet de relance de l'usine ITT-Rayonier de Port-Cartier et dont LE SOLEIL a obtenu copie. Ce rapport a été établi par une firme de consultants de Montréal, I.P. Sharp Associés

Ltee et a été signé par M. K. Walter Keirstead.

En ce qui concerne le montant de \$300 millions, le document précise:

"Il s'agit-là d'une estimation très approximative et conservatrice qu'il faudrait raffiner au cours d'une analyse avant-projet."

Et, c'est dans cette optique que le groupe I.P. Sharp et Boxcraft, appelé Groupe Port-Cartier, s'est adressé aux deux paliers de gouvernement afin de joindre leurs efforts pour la relance de l'usine ITT-Rayonier de Port-Cartier.

Une étude en août

C'est pourquoi, le Groupe Port-Cartier se propose d'entreprendre une étude avant-projet qui débutera le 1er août prochain pour s'achever le 30 octobre.

Le coût de cette étude serait de l'ordre de \$150.000 à \$200.000.

Les objectifs de cette étude sont:

— démontrer que l'usine aura la capacité de produire de façon soutenue une quantité de 700 tonnes de pâte à papier de première qualité par semaine; la nouvelle compagnie ne devant pas se "concerner avec la production de pâte à dissoudre au

cours de ses premières années d'opération";

— développer un programme détaillé (installations, recrutement, entraînement) pour la relance de l'usine;

— établir une base ferme pour les négociations avec les gouvernements provincial et fédéral, pour le financement du projet.

Le Groupe Port-Cartier

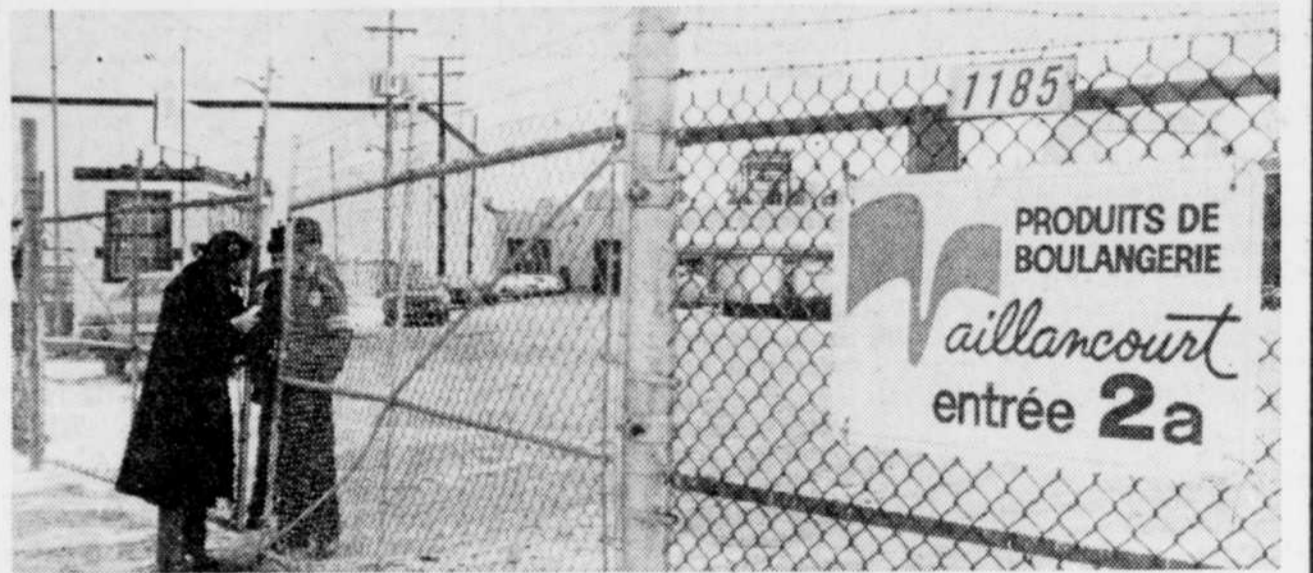
Le Groupe Port-Cartier est une nouvelle firme dirigée par M. Arthur Ruddy, président de Boxcraft Ltee.

La compagnie Boxcraft est une entreprise québécoise, sise à Ville Saint-Laurent, impliquée dans la fabrication de boîtes de papier et de cartons. Elle existe depuis 1950 et a un chiffre d'affaires d'environ \$10 millions. Cette firme avait déjà été approchée, il y a quelques années, pour la relance de Cabano.

La firme I.P. Sharp Associés Ltee dont le siège est à Montréal est une firme de conseillers.

Eventuellement d'autres partenaires pourraient s'associer à ce groupe, dont des intérêts nord-côtiers.

— autres nouvelles en page G-2



Lors de la fermeture de l'usine, en février dernier

Le Soleil, Jean Vallières

Construction: une première convention en 10 ans

par Jacques DALLAIRE

Pour la première fois depuis 10 ans, les travailleurs et les employeurs de l'industrie de la construction au Québec ont signé une convention collective.

L'événement, car c'en est un, s'est

produit, hier, alors que le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction et l'Association des entrepreneurs en construction du Québec ont donné suite à l'entente de principe intervenue entre les parties le 9 mai dernier, en convenant d'un contrat fixant les conditions des 100.000 travailleurs de la construction de la

province jusqu'au 30 avril 1982.

Déjà, l'ensemble des travailleurs, regroupés en 23 corps de métier, avaient accepté l'entente de principe, sans une taxe intensive de médiation. Les employeurs devaient à leur tour se prononcer sur le projet de convention collective, ce que les 15.000

entrepreneurs ont endossé dans une proportion de 78,4 pour 100, hier.

La signature de la convention collective, qui deviendra ultérieurement le nouveau décret de la construction, ramènera, estime-t-on de part et d'autre, la paix sur les chantiers, fortement perturbés au cours des derniers mois par des débrayages des travailleurs.

Tant le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (CPQMC) que l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) ont dit souhaiter, hier, que ce nouveau climat influence les investissements, afin que l'industrie de la construction retrouve une nouvelle vigueur.

50 pour 100 de chômage

La conclusion d'une entente de

deux ans survient au moment où la moitié des travailleurs de la construction sont au chômage, d'après les propos tenus au SOLEIL hier, par M. Maurice Pouliot, secrétaire général du CPQMC.

"La situation économique défavorable et le climat qui régnait sur les chantiers avaient de quoi inquiéter les entrepreneurs, commente encore M. Pouliot. Maintenant, nous espérons que les investissements se feront. Pour nous, à court terme, ça pourrait signifier de l'emploi pour au moins 20.000 travailleurs présentement en chômage, en particulier à la baie James."

La nouvelle convention collective prévoit des augmentations salariales moyennes de 17 pour 100 pour les deux prochaines années et des conditions de travail substantiellement améliorées.

"Ce qu'il faut surtout retenir, déclare M. Pouliot, c'est que nous avons signé une convention collective!"

"Dans l'ensemble, c'est très acceptable."

Office de la construction

Par ailleurs, si les conditions de travail des employés de la construction sont maintenant établies, les choses semblent vouloir mal tourner à l'Office de la construction du Québec.

Les représentants des 650 employés de l'office, membres de la section locale 57 de l'Union internationale des employés professionnels et de bureaux (FTQ) doivent faire le point sur leurs négociations aujourd'hui et sur l'éventualité d'une grève générale.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, doit participer à la rencontre.

Ottawa précise ses vues sur le prix du pétrole

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a donné hier soir de sérieuses indications sur la volonté du gouvernement fédéral d'imposer une

taxe sur tous les produits pétroliers, dans le cadre de sa nouvelle politique sur le prix du pétrole.

Dans un discours destiné à l'Association des manufacturiers du Canada, il n'a laissé planer aucun doute sur la dure négociation qui attend l'Alberta, rejetant formellement toute idée de "souveraineté économique, doublée d'une association politique".

M. Lalonde a affirmé que le prix canadien promis par les libéraux lors des élections du 18 février sera un prolongement du système adopté il y a quelques années afin de permettre aux deux usines

d'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta d'obtenir pour leur brut "synthétique" le prix du marché mondial.

En vertu de ce système, le gouvernement fédéral se sert d'une taxe extraordinaire sur tous les produits pétroliers pour combler la différence entre le prix courant canadien, qui est de \$14,75 le

baril, et le prix mondial, qui est de près de \$36, a expliqué le ministre.

C'est la première fois qu'une indication aussi nette est donnée de l'intention d'imposer une taxe sur les produits pétroliers. Jusque-là le porte-parole du gouvernement se contentait de dire que cette taxe constituait une des options envisagées.

Les négociations avec l'Alberta et les autres provinces productrices de pétrole en vue d'un nouvel accord sur les prix du pétrole et du gaz naturel devraient reprendre le mois prochain.

M. Lalonde a déclaré sans ambages que les prix doivent augmenter, mais pas autant que le voudraient les provinces productrices.

ADRESSOGRAPH
Machine à adresser enveloppe ou pamphlet, modèle 600, avec 2.000 plaques aluminium et liste d'adresses dans Sillery, Ste-Foy, Québec et environs.
Jour: 653-0534
Soir: 683-3950

ESPACES POUR BUREAUX A LOUER, STE-FOY
Route de l'Eglise, près Hochelaga
Stationnement et services
Espace total 5,500 pi.², subdivisible
651-5325 692-1407

BOUTIQUE - mode féminine
Françoise Gagnon
9405, boul. Henri-Bourassa (près Jean-Talon) Charlesbourg — 677-1188
A PARTIR DU LUNDI 2 JUIN
30% A 50% DE REDUCTION SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN (4 à 16 ans)

NOUS PRENDRONS VOS APPELS JUSQU'À 19h30
COMPOSEZ
647-3333
POUR VOUS ABONNER AU JOURNAL
LE SOLEIL
Ce soir... et tous les soirs de la semaine, du lundi au vendredi inclusivement.

dépôts à terme
à l'intention exclusive de nos membres et aux adhérents éventuels
1 à 3 mois
12%
Intérêts versés à l'échéance
Demandez nos taux offerts pour d'autres périodes
Aucuns frais de service.
(Montant minimum \$1 000)
Taux sujet à changement
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.
CAISSE D'ÉPARGNE ET D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE QUÉBEC
229 est. boul. Charest / 529-3353

le prix de L'HUILE
ça tourne au vinaigre
Si vous voulez éviter de grimacer devant les comptes à payer...
Modifiez votre système de chauffage à l'huile en y adaptant une source de chaleur produite par l'ÉLECTRICITÉ
Branchez-vous à une source d'approvisionnement sûre
Informez-vous: **661-9211**
GUILLLOT

- Pour systèmes à air chaud ou à eau chaude
- Coût raisonnable
- Installation facile en une journée
- Élimination des odeurs et dépôts graisseux causés par l'huile

Les CHARCUTERIES JAMBONS
Diafleur
Y GOÛTER, C'EST LES AIMER!

Le NPD du Québec en congrès à Lévis

par Gilles PEPIN

LEVIS — La formation d'un parti provincial et la position du NPD-Québec face au résultat référendaire. Voilà deux points sur lesquels se pencheront particulièrement, samedi le 31 mai, quelque 75 représentants du Nouveau Parti démocratique réunis en congrès à Lévis.

M. Daniel Vachon, porte-parole du conseil provincial du NPD, a expliqué au SOLEIL qu'il s'agira d'une assemblée spéciale qui regroupera tous les membres du conseil exécutif provincial ainsi que les présidents des associations de circonscriptions et les candidats à l'élection générale du 18 février dernier pour le NPD.

La réunion durera toute la journée au centre culturel situé près de l'hôtel de ville et la côte du Passage à Lévis. Le conseil provincial du NPD a prévu une conférence d'information devant avoir lieu en fin d'après-midi.



Départ

Lincoln Alexander, l'unique député fédéral noir dans l'histoire du Canada, a renoncé après 12 ans, à son siège de Hamilton-Ouest pour assumer la fonction de président de la Commission des accidents du travail de l'Ontario. Il avait été ministre du Travail dans le cabinet Clark.

T.-N. a enfin son drapeau

SAINT-JEAN DE TERRE-NEUVE (PC) — L'Assemblée législative de Terre-Neuve a approuvé en troisième et dernière lecture, lundi, un projet de loi faisant du fanion conçu par l'artiste Chris Pratt le drapeau officiel de cette province.

Il ne manque plus que la sanction du lieutenant-gouverneur de la province pour que le drapeau obtienne un statut officiel en dépit du ressentiment d'une partie de la population terreneuvienne qui a toujours éprouvé une prédilection pour l'Union Jack.

C'est en vain que le leader parlementaire de l'opposition libérale, M. Ed Roberts, a tenté de retarder de cinq mois l'adoption du projet de loi. Sa proposition a été démise par un vote de 22 à 10. Le premier ministre conservateur, M. Brian Peckford, avait annoncé plus tôt que les députés ne seraient pas tenus de voter selon la politique officielle de chaque parti en la matière.

Le nouveau drapeau présente un dessin géométrique, avec six triangles et une flèche, de couleurs rouge, bleu et or, sur fond blanc.

Le Conseil de presse absout CBC

(PC) — Le Conseil de presse ne retient aucune plainte contre le réseau anglais de Radio-Canada pour le traitement accordé aux sondages d'opinion IQOP et CTV diffusés le 20 avril dernier dans le cadre du débat référendaire.

Le conseil dispose ainsi d'une plainte portée par un auditeur de CBC, M. Paul Perreault, qui reprochait au réseau anglais de la radio d'Etat de ne pas avoir "pondéré" les résultats de ces sondages afin de les rendre plus compréhensibles.

Le Conseil de presse se dit satisfait des explications fournies par Radio-Canada anglais, qui affirme avoir pondéré les sondages et avoir permis une longue discussion sur leur fiabilité et sur la méthodologie utilisée.



OFFRE SPÉCIALE

30% de rabais

Dessous de confection canadienne



Soutiens-gorge PLAYTEX®

Soutien-gorge "Coeur croisé"

A- Économisez 3.99! Modèle sans couture coussiné de polyester. Bonnets en polyester, côtés et centre en nylon et spandex. Blanc, beige. Bonnet A: 32 à 36; bonnet B: 34 à 38.

Prix courant Woolco, chac.: 12.95
Prix spécial Woolco, chac.:

8⁹⁶

Soutien-gorge "Coeur croisé" à bonnets de dentelle

B- Économisez 2.99! Modèle doublé de coton, à bonnets en nylon et rayonne. Côtés et centre en nylon et spandex. Blanc, beige. Bonnet B: 34 à 40; bonnet C: 34 à 42.

Prix courant Woolco, chac.: 9.95
Prix spécial Woolco, chac.:

6⁹⁶

Économisez 4.49!

Soutien-gorge sans couture "18 heures" pour dames

C- Modèle à bonnets en 100% polyester, centre en nylon et spandex, côtés en caoutchouc et nylon, fermeture au dos et bretelles extensibles réglables. Blanc et beige. Bonnet B: 34 à 40, bonnet C: 34 à 42.

Prix courant Woolco, chac.: 14.95
Prix spécial Woolco, chac.:

10⁴⁶

Soutien-gorge "Coeur croisé"

D- Économisez 3.59! Bonnets sans couture en polyester. Côtés et centre en nylon et spandex et bretelles réglables. Blanc, beige. Bonnets B et C: 34 à 38.

E- Économisez 3.59! Bonnets en 100% nylon, côtés et centre en nylon et spandex. Modèle à panneaux sous bonnets. Blanc ou beige. Bonnet B: 36 à 40, bonnet C: 36 à 42.

F- Économisez 3.59! Bonnets de dentelle en nylon et rayonne, côtés et centre en nylon et spandex. Bretelles élastiques réglables. Blanc, beige. Bonnets B et C: 36 à 40.

Prix courant Woolco: chac.: 11.95
Prix spécial Woolco, chac.:

au choix: 8³⁶



Variété de beaux jupons à prix réduit

G- Économisez 2.50! Jupon en 100% nylon à fentes latérales de 12 pouces et taille élastique. 27 pouces de longueur. Blanc ou ton chair. Dames: P.M.G.

H- Économisez 2.50! Jupon en nylon Antron III. Modèle à soufflets et taille élastique froncée. Bordure garnie de dentelle. 27 pouces de longueur. Blanc ou beige. Tailles P.M.G.

Prix courant Woolco, chac.: \$7
Prix spécial Woolco, chac.:

au choix: 4⁵⁰

Rabais! Culotte à taille basse

J- Économisez .57! Culotte en 100% nylon à gousset en coton, jambes et taille élastiques. Blanc, chair. Dames: P.M.G.

Prix courant Woolco, chac.: 1.87

Économisez .67! Culottes pour dames K- Modèle en 100% nylon Antron III à gousset de coton, jambes et taille élastiques. Blanc, chair. P.M.G.

L- Culotte de fantaisie en 100% nylon pour dames. Gousset en coton et appliqué de dentelle sur le côté gauche. Blanc, chair. P.M.G.

Prix courant Woolco, chac.: 1.97
Prix spécial Woolco, chac.:

au choix: 1³⁰



Prix en vigueur jusqu'au samedi 31 mai ou jusqu'à épuisement des stocks en solde.



GALERIES STE-ANNE

2960 boul. Ste Anne, Giffard

GALERIES CHAGNON

Rond point de Lévis

HEURES D'OUVERTURE LUNDI MARDI et MERCREDI de 9h à 18h JEUDI et VENDREDI de 9h à 21h SAMEDI de 9h à 17h

VENEZ AU CAFE ROUGE À LÉVIS OU À LA CAFÉTERIA LA MOISSON D'OR À GIFFARD POUR DÉGUSTER UN LÉGER GÔTER OU UN COPIEUR REPAS

économie

Des réductions de personnel et de coûts seraient essentielles advenant la reprise d'ITT-Rayonier

par Jean Didier FESSOU

PORT-CARTIER — Dans le document qu'on vient de soumettre au gouvernement, le groupe financier québécois formule plusieurs recommandations au sujet de la réouverture de l'usine ITT, dont la réduction de 180 emplois en usine et une diminution de 20 pour 100 du coût de l'approvisionnement en bois.

De cette façon, la firme I.P. Sharp fait sien plusieurs des nombreuses recommandations contenues dans l'étude Sandwell commanditée par ITT et qui constituent, à toutes fins utiles, les conditions sine qua non pour rentabiliser une usine comme celle de ITT-Rayonier.

Ouverte en 1975, l'usine de ITT-Rayonier à Port-Cartier était considérée comme une usine modèle à la fine pointe de la technologie et pouvant produire 680 tonnes de pâte à dissoudre par semaine ou 725 tonnes de pâte à papier. Suite aux très nombreux problèmes que connaît l'entreprise, ITT-Rayonier cessa ses opérations en septembre dernier.

Avant cette fermeture, la firme Sandwell, une firme de consultants de Colombie-Britannique, avait conclu à la nécessité d'investir \$136 millions pour éliminer un certain nombre de problèmes et d'attendre une période de cinq années avant que l'entreprise ne soit rentable.

Se basant sur l'étude Sandwell, I.P. Sharp reprend ses recommandations à son compte.

Le coût du bois

Une réduction dans le coût de production du bois de l'ordre de 20 pour 100 sera réalisable moyennant la combinaison de méthodes améliorées, de l'augmentation de volumes, etc., mentionne le document de I.P. Sharp, qui précise:

Le Groupe Port-Cartier croit que le problème de réduction du coût de production du bois mérite une attention toute particulière en raison d'un manque de statistiques précises des coûts concernant le bois, ainsi que le besoin éventuel de l'usine de s'en remettre à la disponibilité du bois local.

ITT-Rayonier avait adopté, au cours d'une période d'opération de l'usine, une politique d'acheter à l'extérieur une portion importante de leur bois. Ceci présume une disponibilité de bois extérieure à prix compétitif; et nous croyons que ceci pourrait occasionner des problèmes à long terme, est-il encore écrit dans le document.

Et d'ajouter:

"En 1979, par exemple, ITT-Rayonier comptait acheter 42 pour 100 du bois à un coût moyen de \$88.60 par cunit, comparativement à un coût de \$130.10 par cunit pour le bois local."

"Sandwell propose un programme de réduction de coûts destiné à transformer le \$130.10 en \$92.20 par cunit. Le Groupe Port-Cartier aimerait examiner de plus près la nature des changements proposés, leurs coûts et s'assurer que le coût de référence, soit \$130.10 par cunit, est vraiment représentatif."

Le Groupe Port-Cartier examinera aussi la disponibilité et l'efficacité des méthodes utilisées dans d'autres endroits où les conditions de bois sont semblables à celles de Port-Cartier. Finalement, le Groupe Port-Cartier étudiera la possibilité d'acheter directement le bois localement (aucune production locale par la compagnie). Cette dernière approche entraînera certains risques."

L'usine

Au chapitre de l'usine elle-même, le rapport mentionne:

"Le rapport Sandwell établissait une série de modifications des installations dont le but était de hausser la production hebdomadaire à 375 tonnes (moyenne mobile, 12 mois) à 640 tonnes de pâte à dissoudre."

"Selon Sandwell, il serait nécessaire d'investir une somme de \$111 millions au cours d'une période de 5 ans afin de réaliser un tel objectif."

"L'estimation ne reflétait pas la possibilité de la fermeture de l'usine au cours d'une période de temps prolongée. De plus, nous avons pu constater que dans le cas de certains éléments du procédé, il y aurait lieu de poursuivre des études plus approfondies (écœuruses, préparation d'acide, etc.)."

"Selon Sandwell, la mise en place des modifications proposées, incluant les changements des structures administratives, donnera un coût de production de \$502 la tonne de pâte à dissoudre (soit une baisse de \$151 la tonne)."

Les ressources humaines

Deux chapitres de l'étude de I.P. Sharp concernant les ressources humaines et les relations ouvrières.

"Le rapport Sandwell conclut, par comparaison avec d'autres usines, que la quantité de ressources humaines pourrait être réduite de 760 à 580 personnes. Cette proposition reflétait les modalités d'opération d'une firme telle que ITT-Rayonier, mais il s'ensuit qu'une firme québécoise, non multinationale, aura des besoins différents."

"Nous proposons de préparer un modèle de ressources humaines sur ordinateur au cours de l'étude avant-projet et d'évaluer les besoins d'effectifs de façon détaillée, autant du point de vue nombre de ressources humaines que du point de vue disponibilité de ces ressources."

Et au sujet plus spécifique des relations ouvrières, le document contient ces deux phrases:

"La question d'affiliation syndicale

le des ouvriers exige, à notre avis, d'être examinée avec soin."

"Réalisant que le succès de tout projet de relance de l'usine ITT-Rayonier serait étroitement relié à la

coopération de la part des ouvriers, nous croyons qu'il sera important d'impliquer le Syndicat des ouvriers des pâtes et papiers dans la phase avant-projet."

Les étapes de la négociation

PORT-CARTIER — Dans son document, la firme I.P. Sharp dresse un bilan de ses démarches avec la compagnie ITT. Il se présente ainsi:

— M. Walter Keirstead de I.P. Sharp a écrit une lettre au maire Dionne au début d'octobre, lui offrant les services de sa firme au sujet d'une étude économique de l'usine de ITT-Rayonier.

— Vers le début de février, I.P. Sharp a écrit une lettre à M. Kevin O'Brien de ITT-Rayonier afin d'obtenir pour M. Keirstead et son client, M. Arthur Ruddy du Boxcraft, le droit de visiter l'usine de Port-Cartier.

— Au cours du mois de mars, I.P. Sharp a fait part aux deux paliers de gouvernement de ses démarches antérieures afin de solliciter l'intérêt de ceux-ci.

— Parallèlement, I.P. Sharp a obtenu de ITT-Rayonier une copie détaillée du rapport Sandwell. M. Keirstead a étudié ce rapport et a développé un modèle mathématique de la structure des coûts du programme 1979. Il travaille présentement sur un modèle de ressources humaines pour ce projet.

— Tout récemment, MM. Ruddy et Keirstead ont négocié directement avec ITT-Rayonier et recherchent un accord par écrit dans lequel:

1 — ITT-Rayonier cédera à la

nouvelle firme l'actif de l'usine, 31 maisons de cadre ainsi que les emplacements de camps faisant partie des régions boisées, le tout pour une somme de \$60 millions américains.

2 — Lors de la conclusion de l'entente, le groupe Ruddy achètera l'inventaire de l'usine, incluant les pièces de rechange, pour un prix égal à la valeur comptable.

3 — Le Groupe Port-Cartier assumera la responsabilité pour le contrat Rexfor, le contrat avec la compagnie minière Québec-Cartier ainsi qu'un contrat pour un édifice de bureaux à Port-Cartier.

4 — Le Groupe Port-Cartier fera de son mieux pour assister ITT-Rayonier à vendre 340 maisons.

5 — ITT-Rayonier s'engage à vendre sur un plan de commission (2 pour 100), la production de l'usine. Les périodes creuses dans le marché, ITT-Rayonier s'engage à vendre sur une base proportionnelle, la production de l'usine.

6 — ITT-Rayonier fournira au cours d'une période de 2 ans, une équipe d'experts-conseils comprenant jusqu'à 12 personnes. Le Groupe Port-Cartier assumera la responsabilité des salaires, dépenses des membres de ladite équipe et paiera en plus des honoraires à ITT-Rayonier. Le Groupe Port-Cartier se réserve le droit de

spécifier les types de ressources requises.

7 — ITT-Rayonier se réserve le droit de se retirer des engagements précédents en tout temps, lors de la phase avant-projet, mais s'engage à rembourser le groupe Ruddy ainsi que les deux paliers de gouvernement pour toutes dépenses directement encourues au cours de la phase avant-projet, jusqu'à un maximum de \$300,000 américains.

En outre, ITT-Rayonier demande présentement au Groupe Port-Cartier de faire preuve de sa capacité de relancer l'usine. Spécifiquement, il doit obtenir la participation du gouvernement provincial, ou du gouvernement fédéral, ou les deux, au moins en principe, avant que l'accord soit signé par ITT-Rayonier.

Le gouvernement provincial demande actuellement au Groupe Port-Cartier de faire preuve d'une capacité de la part du Groupe Port-Cartier d'acquiescer l'usine. Spécifiquement, le Groupe Port-Cartier doit obtenir un accord par écrit de ITT-Rayonier et présenter ceci au gouvernement provincial.

De son côté, le gouvernement fédéral demande un dossier sur le travail accompli jusqu'à maintenant afin qu'il puisse être en mesure de décider de manière spécifique, son intérêt dans cette affaire.

en un clin d'oeil

Bombardier livrera un premier LRC à Amtrak en juin

Bombardier livrera en juin le premier train LRC à Amtrak. C'est ce qu'a indiqué, hier, le président de la société, M. Laurent Beaudoin, en publiant les résultats du premier trimestre. Durant cette période, les profits de Bombardier ont légèrement diminué par rapport au premier trimestre de 1979 passant de \$128 millions ou 33 cents par action à \$104 million ou 27 cents par action. Les ventes du holding québécois ont atteint \$745 millions au premier trimestre 1980 par rapport à des revenus de \$741 millions durant la même période l'an dernier. M. Beaudoin qui s'est dit satisfait des résultats a rappelé que la division de transport en commun n'avait effectué aucune livraison durant le premier trimestre alors que l'an dernier, les ventes de cette division avaient totalisé \$14 millions. En plus, M. Beaudoin a fait observer que la rentabilité de Bombardier avait été affectée par les hausses du taux d'intérêt entraînant un coût additionnel de \$495,000.

Home Oil fait une offre d'achat de Scurry-Rainbow Oil

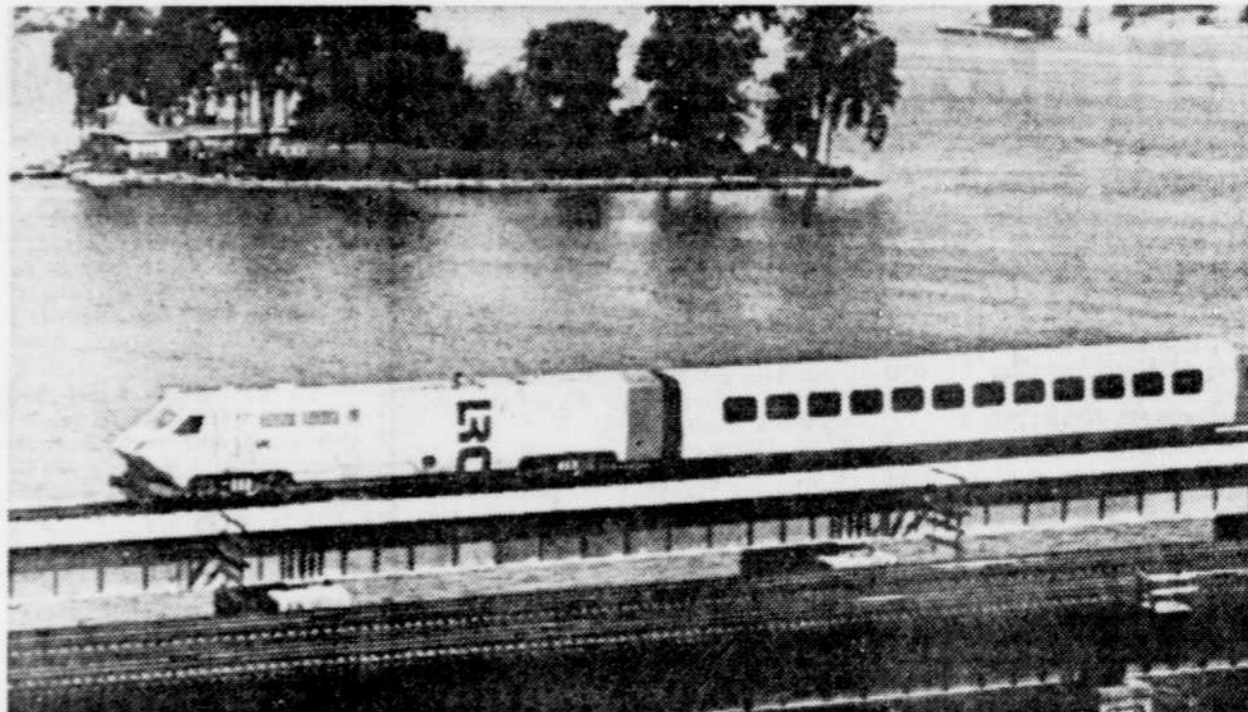
Home Oil de Calgary a présenté hier une offre d'achat dans le but d'acquiescer toutes les actions de Scurry-Rainbow Oil qu'elle ne détient pas encore. Home offre un prix de \$107 pour chaque action de Scurry-Rainbow présentement contrôlée à 88 pour 100 par Home Oil. Scurry détient environ 72 pour 100 des actions de Plains Petroleum. Cette dernière compagnie n'est pas incluse dans la proposition d'achat. Home Oil est la filiale énergétique de Hiram Walker-Consumers Home.

Légère hausse des mises en chantiers

Les mises en chantiers de logements ont légèrement grimpé en avril par rapport au mois de mars, certains constructeurs ayant voulu battre de vitesse la montée des taux de l'intérêt hypothécaire, a signalé hier Statistique Canada. Le taux annuel désaisonnalisé pour le mois d'avril s'établit à 163,400 unités, contre 151,200 en mars. Cette augmentation est due aux constructeurs qui avaient pris des prêts hypothécaires juste au moment où les taux commencent à grimper, a déclaré un porte-parole de Statistique Canada. Les mises en chantiers devraient fléchir sensiblement en mai et juin à un taux annuel de 135,000.

Fusion des fonds mutuels Beaubran et Canagex

Le 21 décembre 1979, la Banque Nationale du Canada acceptait de vendre à Gestion Verry Ltée, gestionnaires de Beaubran Corporation, les actions ordinaires de Canagex Limitée et ainsi le contrôle de ses trois fonds mutuels (actions, obligations, hypothèques). Le 23 avril 1980, les détenteurs d'unités du fonds Canagex (actions) acceptaient la fusion de leur fonds avec le fonds Beaubran, recevant en échange des actions de celui-ci. Le 24 avril, Beaubran devenait Beaubran Canagex Inc. et cette nouvelle raison sociale (abrégiée Beaubranagx) apparaît maintenant aux cotés quotidiennes des fonds mutuels. L'actif du nouveau fonds d'actions est de \$41.4 millions.



Nouvel immeuble de \$10 millions au centre-ville de Montréal

La construction d'un nouvel immeuble à bureaux au coût de \$10 millions débute aujourd'hui à Montréal. L'édifice de huit étages et d'une superficie de 150,000 pieds carrés sera situé à l'angle de la rue Peel et du boulevard Maisonneuve. L'immeuble de verre qui portera le nom de "2000 Peel" abritera le siège social de l'Association du transport aérien international. Ce projet est mené conjointement par la Corporation Première Québec et par Canderel. Le nouvel immeuble

\$42.6 milliards de fonds de pension détenus en fiducie

La valeur comptable des avoirs détenus en fonds de pension fiduciaires était estimée à \$42.6 milliards fin 1979, soit \$7.4 milliards de plus qu'il y a un an, indique un rapport publié par le bureau fédéral de la statistique, hier. Les fonds de pension administrés par des

sociétés fiduciaires ou des fiduciaires, sont le type qui prédomine en termes d'avoirs, de contributions et de nombre de titulaires. Le rapport, qui s'applique au dernier trimestre de 1979, indique que les avoirs détenus en obligations représentaient toujours 49 pour 100 de tous les éléments d'actif, contre 48.6 pour 100 durant la même période de 1978.

Pétrole: l'URSS a augmenté ses prix

L'URSS a relevé de \$2 par baril le prix de son pétrole brut à

l'exportation vers les pays autres que ceux du Comecon (Marché commun de l'Est), apprend-on dans les milieux pétroliers londoniens. Elle s'est ainsi alignée sur les autres pays exportateurs à la suite de la hausse générale déclenchée il y a une dizaine de jours par l'Arabie saoudite.

La Grande-Bretagne entre en récession

Les dernières estimations économiques, publiées hier à Londres, indiquent que la Grande-Bretagne entre lentement dans une période de récession, déclare-t-on dans les milieux gouvernementaux britanniques. Des estimations préliminaires, basées sur la production des trois premiers mois de l'année et publiées par l'Office central de statistiques, avaient indiqué une chute de 0.7 pour 100 de l'activité économique, contrastant avec une augmentation de la production au cours du dernier trimestre de l'année dernière.

Mise à pied temporaire à Volvo de Halifax

L'usine d'automobiles Volvo de Halifax va devoir mettre à pied ses 160 salariés, vendredi, par suite d'un manque de pièces. Un membre du personnel a expliqué, hier, qu'une grève des débardeurs suédois avait empêché la livraison des pièces usinées à la maison mère. Le chômage technique chez Volvo devrait durer une semaine, d'ici à ce qu'une nouvelle cargaison de pièces parvienne d'ailleurs.

Êtes-vous intéressé par un commerce avec un bon potentiel?

Nous sommes à la recherche d'un homme d'affaires entreprenant pour s'établir à Laurier Station comme concessionnaire de matériel agricole et de produits du consommateur.

En tant que concessionnaire John Deere, vous vendrez les produits du plus important fabricant de machines agricoles au monde... une société de 5 milliards de dollars avec une réputation de qualité et de fiabilité basée sur 143 ans d'expérience.

Vous bénéficiez d'une grande variété d'avantages, parmi lesquels des conditions de paiement libérales, d'excellents escomptes, de généreux taux de main-d'oeuvre pour les travaux de garantie et des modalités de financement très attrayantes pour les clients. Vous bénéficiez du prestige de représenter une société de renommée internationale tout en ayant la possibilité de réaliser un excellent profit sur votre investissement.

Si vous êtes intéressé, veuillez communiquer avec Claude Cazabon, Directeur Régional des ventes. Appelez 1-800-253-6426 ou écrivez à John Deere Limitée, C.P. 1000, Grimsby, Ontario L3M 4H5. Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.



1 1/2 %

DÉPÔT À TERME

• 90 jours

Caisse d'Entraide Économique de Lévis

45 ouest Trans-Canada, Lévis 833-6364

INSTITUTION INSCRITE À LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-DEPÔTS DU QUÉBEC

dividendes

par la Presse canadienne 17.5 cents, 15 juill., inscr. le 20 juill.

Dividendes des sociétés déclarés hier, trimestriels, sauf indication contraire.

St. Lawrence Cement Co., classe A, 50 cents, 31 juill., inscr. le 15 juill.

La Banque de Nouvelle-Ecosse, 35 cents, 29 juillet, inscr. le 27 juill.

Slater Steel Industries Ltd., 25 cents, 31 juill., inscr. le 30 juill.

Bay Mills Ltd., 6.5 cents, 15 sept., inscr. le 31 août.

Canada Trustco Mortgage Co., 33 cents; 7.25 pc priv., 36 cents; 7.75 pc priv., 38.75 cents; 1er juill., inscr. le 13 juill.

Maritime Telegraph and Telephone Co. Ltd., 45 cents; 7.10 pc priv., 17.75 cents; 8.60 pc priv., 21.5 cents; 9.40 pc priv., 23.5 cents; 7.65 pc priv., 19.125 cents; 15 juill., inscr. le 20 juill.

Carling O'Keefe Ltd., cinq cents; \$2.20 priv. série A, 55 cents; \$2.65 priv. série B, 66.25 cents; 1er juill., inscr. le 10 juill.

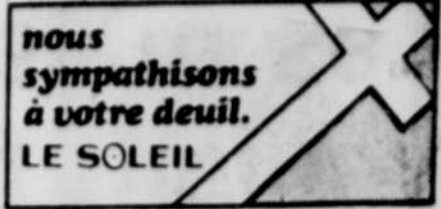
Gaz Métropolitain Inc., 10 cents; 5.40 pc priv., \$1.35; 5.5 pc priv., \$1.375; 30 juill., inscr. le 16 juill.

Molson Companies Ltd., classe A, 36 cents, ou un dividende-action; classe B, 36 cents, ou div-action; 1er juill., inscr. le 9 juill.

Gerin Ltd., sept pc priv.,

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs



705 AVIS DE DÉCÈS

ALLARD (Louis) — A Québec, le 26 mai 1980, à l'âge de 82 ans, est décédé subitement M. Louis Allard, époux de dame Marie-May Duplessis. Il demeurait au 2.300, 2ème Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 mai à 10h. Départ du Funérarium de l'Anse 280, 8ème Rue

à 9h50, pour l'église St-Espirit, et de là au cimetière de Silly. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, Jacqueline (P.E. Letourneau), Jacques, constable municipale, Alice (H. De Guire), Maurice représentant de la brasserie Molson (Lucille Falardeau), sa sœur, Mme Albert Dion, ses belles-sœurs, Mme Anna Guérin, Mme Yvonne Allard, Mme Marie-Anne Allard, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 82227

BELANGER (Anna) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus le 27 mai 1980 à l'âge de 84 ans est décédée Mlle Anna Bélanger fille de feu M. Elzéar Bélanger et de feu Mme Victoria Lefebvre. Elle demeurait au 371 av. Royale, Beauport. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 mai à 9h. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc 738 av. Royale, Beauport à 8h45 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil son beau-frère et sa belle-sœur, M. Napoléon-Paul Lapointe, Mme Georgienne Bélanger ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée à compter de mercredi 19h. Le salon sera ouvert de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223

BERUBE (Jean-Berchmans) — A l'hôpital Laval, de Québec, le 25 mai 1980 à l'âge de 43 ans et 5 mois, est décédé M. Jean-Berchmans Berubé, époux de dame Irène Sylvain. M. Berubé faisait partie de la direction de Berbé Automobiles Inc. Il demeurait à St-Philippe de Néri. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 mai, à 15h. Départ du salon

Robitaille & Gallant St-Philippe de Néri à 14h50 pour l'église de St-Philippe et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Richard et Martine, ses frères et sœurs, M. et Mme Ghislain Berubé (Louise Martineau), M. et Mme Jean-Eudes Berubé (Cécile Hudon), M. et Mme Réal Hudon (Yvette Berubé), M. et Mme Conrad Berubé (Louise Lavoie), M. et Mme Roger Berubé (André Dubé), ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Léopold Sylvain, M. et Mme Fernand Sylvain, M. et Mme Roger Sylvain, M. et Mme Lionel Sylvain, M. Jean-Paul Plourde et M. et Mme Gérard Goyette, M. et Mme Réal Theriault, M. et Mme Julie Ducharme, M. Gaston Sylvain, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines et beaucoup d'amis. 81207

BERTHIAUME (Jean) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 20 mai 1980, à l'âge de 19 ans et 10 mois, est décédé accidentellement M. Jean Berthiaume, fils de M. Laurier Berthiaume et de dame Thérèse Fecteau demeurant au 245 rue Demers, St-Gilles de Lotbinière. Les funérailles auront lieu, jeudi le 29 mai, à 10h30. Départ du salon funéraire

Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée 1709 rue Principale St-Gilles à 10h20 pour l'église de St-Gilles et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre ses parents, ses sœurs: M. et Mme Pierre Rochette (Céline), Mlle Rachel, M. et Mme Richard Boivin (Réjeanne), Mlle Jeannine, Mlle Héloïse, ses grands-parents: M. et Mme Amedée Berthiaume, M. et Mme Wilbrod Fecteau ainsi que son neveu et nièce. Le salon sera fermé à 21h30. 819749

CAYER (Danielle Marotte) — En Oregon, le 28 avril 1980, à l'âge de 24 ans et 9 mois, est décédée dame Danielle Marotte, épouse de M. Robert Cayer. Elle demeurait au 930 rue Bégon, Ste-Foy. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses parents: M. et Mme Roger Marotte (Cécile Bolduc); ses sœurs: Carole, Line et France; son beau-père: M. Noël Cayer; beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Pierre Champagne (Carole Cayer), M. et Mme Pierre Cayer, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. Le service aura lieu vendredi, le 30 mai, à 11h en l'église de la paroisse Notre-Dame de Lévis. Les personnes qui désirent offrir leurs sympathies se rendre une demi-heure avant l'église. 818800

DESIGNES (Yves) — A l'hôpital Laval le 26 mai 1980 à l'âge de 38 ans est décédé M. Yves Designes époux de dame Pauline Mercier. Il demeurait au 22 rue Doyon, Beauport. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 mai à 14h. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc 738 av. Royale, Beauport à 13h45 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223

DION (Sœur Laurette) — Au Couvent de Bienville, le 27 mai 1980, à l'âge de 79 ans et 7 mois, est décédée Sœur Laurette Dion, des Sœurs de la Charité de St-Louis, en religion Sœur

Marie-Cécilia. Les funérailles auront lieu, jeudi, 29 mai, à 16h30, en lachapelle de la Maison Provinciale, 14 St-Louis de France, Bienville, inhumation au cimetière de la Communauté. Elle laisse un frère l'abbé Marcel Dion, de Louisiane, un neveu M. André Godbout, de Québec. Sous la direction de Gilbert et Turgeon Ltée Lévis 82297



DOMPIERRE (Irene Bolduc) A Québec, le 26 mai 1980, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Irene Bolduc épouse de feu Lauréat Dompiere. Elle demeurait au 1896, avenue Bergeon, Québec. Les funérailles auront lieu, jeudi le 29 mai, à 15h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue à 14h45 pour l'église St-Paul Apôtre et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Georges Dompiere (Colette McClish), M. et Mme Roger Dompiere (Antoinette Tremblay), M. et Mme Paul-Eugène Dompiere (Jacqueline Poulin), Mlle Thérèse Dompiere, M. Armand Dompiere, M. et Mme André Leclerc (Jacqueline), M. et Mme Léopold Dompiere (Yvonne Poulin), M. Pierre Dery, M. et Mme Gaston Dompiere (Lise Savard), M. et Mme Jean-Guy Dompiere (Renée Roy), sa sœur et son beau-frère: M. et Mme Rosario Dallaire (Evangéline Bolduc) ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 819775

LAMARRE (Anna-Marie Moreau) — A l'Hôtel Dieu de Montmagny, le 26 mai 1980, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Anna-Marie Moreau, épouse de feu Capitaine Romeo Lamarre. Elle demeurait à l'Islet. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 mai à 11h. Départ de la résidence funéraire

Edouard de la Durantaye & Fils à l'Islet sur Mer à 10h45 pour l'église de l'Islet sur Mer, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Conrad Giasson (Marie-Paul), M. et Mme Jean Laporte (Yvette), Mme Jean-Paul Bouillé (Marie-Claire), Doc, et Mme Pierre Fauteux (Lucille), Doc, et Mme Jean-Paul Lamarre (Henriette Simard), M. et Mme Martin Caron (Rachèle), sa belle-fille, Huguette Samson, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, petits-enfants, et une arrière-petite-fille. 819848

LAPLANTE (Noël) — A l'Ange-Gardien le 26 mai 1980, à l'âge de 27 ans et 5 mois, est décédé accidentellement M. Noël Laplante, fils de Benoit Laplante et de dame Sophie Desrochers. Il demeurait au 7846 av. Royale, Château-Richer. Les funérailles auront lieu jeudi à 15h. Départ du salon funéraire

Coop de Frais Funéraires de Château-Richer 7851, av. Royale Château-Richer à 14h45 pour l'église de Château-Richer et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 27 mai 1980, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Jules Labrecque époux de dame Irène Godbout demeurant au 104, Du Domaine, Beaumont. Les funérailles auront lieu, jeudi, le 29 mai à 3 heures. Départ

Gilbert & Turgeon Ltée 9 Commerciale à 2h45 pour l'église de Beaumont, inhumation cimetière paroissial. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, un frère, une sœur, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Mariette Lapointe, M. et Mme Maurice Labrecque (Thérèse Lapointe), Mme Aimé Labrecque, M. et Mme Lionel Godbout (Cécile Julien), M. et Mme Paul Vézina (Cécile Godbout), Mme Sylvia Godbout, plusieurs tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. 819754

LAFRANCE (Gérard) A l'Hôpital St-François d'Assise, le 26 mai, à l'âge de 55 ans et 5 mois, est décédé M. Gérard LaFrance, agent de la Gestion Financière au Gouvernement Provincial, époux de dame Pauline Paradis. Il demeurait au 1175 rue Chamonix, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 mai à 10h. Départ du foyer funéraire de



A l'Hôpital St-François d'Assise, le 26 mai, à l'âge de 55 ans et 5 mois, est décédé M. Gérard LaFrance, agent de la Gestion Financière au Gouvernement Provincial, époux de dame Pauline Paradis. Il demeurait au 1175 rue Chamonix, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 mai à 10h. Départ du foyer funéraire de

J. Bouchard & Fils Ltée 115, 90ème Rue est Charlesbourg à 9h50, pour l'église St-Charles Borro, et de là au cimetière St-Charles (bd. Hamel). Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Dianne, Denys, André, Jocelyn et Suzanne, ses parents, M. et Mme Patrice LaFrance, sa belle-mère, Mme Marie-Marthe Paradis, ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Lionel LaFrance (Berthe Lapointe), M. et Mme Norand Fréchette (Georgette), Mme Gisèle Arsenault-LaFrance, M. et Mme Marcel LaFrance (Rachel Tondreau), M. Raymond LaFrance, Mme Antoinette LaFrance-Lamothe, Mlle Alma LaFrance, M. et Mme Sylvio LaFrance (Géline Harvey), M. et Mme Albert LaFrance (Thérèse Borgia), Mme Jeanne d'Arc LaFrance-Léveillé, M. Jean-Marc Léveillé, Mme Léontine Dumont, Mlle Louise Paradis, M. et Mme Louis-Marie Lajoie (Denise Paradis), M. et Mme Louis-Georges Paradis (Claire Lajoie), M. et Mme Benoit Paradis (Monique Lizotte), M. et Mme Jean-Robert Paradis (Jeannine Theriault), M. et Mme André Béland (Céline Paradis), M. et Mme Marc Sheedy (Gisèle Paradis), M. et Mme Jacques Bolduc (Odile Paradis), M. et Mme Jacques Dumond (Laurence Paradis), ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux amis). La dépouille mortelle sera exposée à compter de mardi à 19h. Mercredi le foyer est ouvert de 14h à 17h, 19h, à 22h, jeudi, ouverture 8h30. Pour renseignements: 529-9221. 819771

LAMARRE (Anna-Marie Moreau) — A l'Hôtel Dieu de Montmagny, le 26 mai 1980, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Anna-Marie Moreau, épouse de feu Capitaine Romeo Lamarre. Elle demeurait à l'Islet. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 mai à 11h. Départ de la résidence funéraire

Edouard de la Durantaye & Fils à l'Islet sur Mer à 10h45 pour l'église de l'Islet sur Mer, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Conrad Giasson (Marie-Paul), M. et Mme Jean Laporte (Yvette), Mme Jean-Paul Bouillé (Marie-Claire), Doc, et Mme Pierre Fauteux (Lucille), Doc, et Mme Jean-Paul Lamarre (Henriette Simard), M. et Mme Martin Caron (Rachèle), sa belle-fille, Huguette Samson, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, petits-enfants, et une arrière-petite-fille. 819848

LAPLANTE (Noël) — A l'Ange-Gardien le 26 mai 1980, à l'âge de 27 ans et 5 mois, est décédé accidentellement M. Noël Laplante, fils de Benoit Laplante et de dame Sophie Desrochers. Il demeurait au 7846 av. Royale, Château-Richer. Les funérailles auront lieu jeudi à 15h. Départ du salon funéraire

Coop de Frais Funéraires de Château-Richer 7851, av. Royale Château-Richer à 14h45 pour l'église de Château-Richer et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 27 mai 1980, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Jules Labrecque époux de dame Irène Godbout demeurant au 104, Du Domaine, Beaumont. Les funérailles auront lieu, jeudi, le 29 mai à 3 heures. Départ

Gilbert & Turgeon Ltée 9 Commerciale à 2h45 pour l'église de Beaumont, inhumation cimetière paroissial. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, un frère, une sœur, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Mariette Lapointe, M. et Mme Maurice Labrecque (Thérèse Lapointe), Mme Aimé Labrecque, M. et Mme Lionel Godbout (Cécile Julien), M. et Mme Paul Vézina (Cécile Godbout), Mme Sylvia Godbout, plusieurs tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. 819754

LAFRANCE (Gérard) A l'Hôpital St-François d'Assise, le 26 mai, à l'âge de 55 ans et 5 mois, est décédé M. Gérard LaFrance, agent de la Gestion Financière au Gouvernement Provincial, époux de dame Pauline Paradis. Il demeurait au 1175 rue Chamonix, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 mai à 10h. Départ du foyer funéraire de

deuil outre ses parents, ses frères, sa sœur, son beau-frère et ses belles-sœurs: M. et Mme Laurent Laplante (Nicole Asselin), M. et Mme Gaétan Laplante (Micheline Sylvain), M. Denis Laplante, M. et Mme Guy Genest (France), sa grand-mère Mme Georges Laplante, ses neveux Martin, Bruno, Simon, Daniel, et Eric ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines. La direction des funérailles a été confiée à la Coop Funéraire de Château-Richer. 819770

LIPPE (Yvonne Sanfaçon) — A Québec, le 26 mai 1980, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Yvonne Sanfaçon, épouse de feu Adrien Lippe. Elle demeurait autrefois rue de Longpré, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 mai, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois à 9h45 pour l'église St-Thomas d'Aquin, et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil sa belle-sœur: Mme Ernest Sanfaçon, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 819775

MARTINEAU (Gisèle) — A l'hôpital St-Sacrement, le 27 mai 1980, à l'âge de 39 ans, est décédée dame Gisèle Martineau-Béaulieu demeurant au 132 rue Principale, St-Apollinaire. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 mai à 14h. Départ du salon funéraire

Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée 1709 rue Principale St-Gilles à 10h20 pour l'église de St-Gilles et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses sœurs: M. et Mme Pierre Rochette (Céline), Mlle Rachel, M. et Mme Richard Boivin (Réjeanne), Mlle Jeannine, Mlle Héloïse, ses grands-parents: M. et Mme Amedée Berthiaume, M. et Mme Wilbrod Fecteau ainsi que son neveu et nièce. Le salon sera fermé à 21h30. 819749

deuil outre ses parents, ses frères, sa sœur, son beau-frère et ses belles-sœurs: M. et Mme Laurent Laplante (Nicole Asselin), M. et Mme Gaétan Laplante (Micheline Sylvain), M. Denis Laplante, M. et Mme Guy Genest (France), sa grand-mère Mme Georges Laplante, ses neveux Martin, Bruno, Simon, Daniel, et Eric ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines. La direction des funérailles a été confiée à la Coop Funéraire de Château-Richer. 819770

LIPPE (Yvonne Sanfaçon) — A Québec, le 26 mai 1980, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Yvonne Sanfaçon, épouse de feu Adrien Lippe. Elle demeurait autrefois rue de Longpré, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 mai, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois à 9h45 pour l'église St-Thomas d'Aquin, et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil sa belle-sœur: Mme Ernest Sanfaçon, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 819775

MARTINEAU (Gisèle) — A l'hôpital St-Sacrement, le 27 mai 1980, à l'âge de 39 ans, est décédée dame Gisèle Martineau-Béaulieu demeurant au 132 rue Principale, St-Apollinaire. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 mai à 14h. Départ du salon funéraire

Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée 36 rue de l'Église St-Apollinaire à 13h50 pour l'église de St-Apollinaire et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gilles, Brigitte, Christian, Eric ainsi que son père et sa mère, ses frères et sœurs, oncles et tantes. Pas de fleurs s'il vous plaît. Le salon sera fermé à 21h30. 819751

MCCAFFREY (Marcella Poulin) — A Ste-Agathe, de Lotbinière, le 27 mai 1980, à l'âge de 44 ans, est décédée dame Marcella Poulin, épouse de M. Joseph McCaffrey. Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 mai, à 15h. Départ du sous-sol de l'église Ste-Agathe pour l'église et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Carlène, Shirley, Donald, ses parents, M. et Mme Fernand Poulin, de St-Victor, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Roger, Laurent, Lisette (Mme Eugène Leclerc), Colette (Mme Jean-Paul Veilleux), Michel, Raymond, Adrien, Mary et Thérèse (Mme Joseph Burns), neveu et nièce. Direction des funérailles

Napoleon Lambert & Fils St-Patrice 82222

PERREULT (Jeanne L'Heureux) — A l'hôpital Fleur de Lys, le 27 mai 1980, à l'âge de 75 ans et 6 mois, est décédée dame Jeanne L'Heureux, épouse de M. Léonidas Perreault. Elle demeurait au 2103 boulevard Cardinal-Villeuve. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 mai à 14h. Départ du Funérarium de l'Anse 280, 8ème Rue à 13h45 pour l'église Ste-Claire-d'Assise et de là au cimetière

deuil outre ses parents, ses frères, sa sœur, son beau-frère et ses belles-sœurs: M. et Mme Laurent Laplante (Nicole Asselin), M. et Mme Gaétan Laplante (Micheline Sylvain), M. Denis Laplante, M. et Mme Guy Genest (France), sa grand-mère Mme Georges Laplante, ses neveux Martin, Bruno, Simon, Daniel, et Eric ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines. La direction des funérailles a été confiée à la Coop Funéraire de Château-Richer. 819770

LIPPE (Yvonne Sanfaçon) — A Québec, le 26 mai 1980, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Yvonne Sanfaçon, épouse de feu Adrien Lippe. Elle demeurait autrefois rue de Longpré, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 mai, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois à 9h45 pour l'église St-Thomas d'Aquin, et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil sa belle-sœur: Mme Ernest Sanfaçon, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 819775

MARTINEAU (Gisèle) — A l'hôpital St-Sacrement, le 27 mai 1980, à l'âge de 39 ans, est décédée dame Gisèle Martineau-Béaulieu demeurant au 132 rue Principale, St-Apollinaire. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 mai à 14h. Départ du salon funéraire

Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée 1709 rue Principale St-Gilles à 10h20 pour l'église de St-Gilles et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses sœurs: M. et Mme Pierre Rochette (Céline), Mlle Rachel, M. et Mme Richard Boivin (Réjeanne), Mlle Jeannine, Mlle Héloïse, ses grands-parents: M. et Mme Amedée Berthiaume, M. et Mme Wilbrod Fecteau ainsi que son neveu et nièce. Le salon sera fermé à 21h30. 819749

St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean Perreault (Lise Robitaille), M. et Mme Andrew Mellon (Raymond Perreault), M. et Mme Gilles Drouin (Josette Perreault), M. et Mme Earl Roberts (Mariette Perreault), M. et Mme René Perreault (Lisette Gagné), Mlle Geneviève Perreault, ses petits-enfants, ses sœurs: Mlle Lucienne L'Heureux, Mlle Thérèse L'Heureux; de nombreux beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 806420

PICHETTE (Nancy) — A l'Ange-Gardien le 26 mai 1980, à l'âge de 16 ans, est décédée accidentellement Nancy Pichette, fille de feu Raymond Pichette et de feu dame Jeanne-D'Arc Tremblay, elle demeurait au 7897 avenue Royale, Château-Richer. Les funérailles auront lieu jeudi à 10h. Départ du salon funéraire de la Coop des Frais Funéraires 7851 avenue Royale Château-Richer

à 9h45, pour l'église de Château-Richer et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, Marc, Jeanne-Mance, Donald, Christiane ainsi que ses amis. 820215

ROY (Adélar) — A l'hôpital Notre-Dame de Charly le 26 mai 1980 à l'âge de 69 ans est décédé M. Adélar Roy époux de dame Irène Dumas. Il demeurait au 104 rue Roy, St-Isidore. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 mai à 15h. Départ des salons funéraires

Gonzague Valois & Fils Enrg 166 rue Ste-Geneviève à 14h45 pour l'église de St-Isidore et l'inhumation au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants, gendres et belles-filles, André (Cécile Simoneau), Jean-Guy (Fernande Lapointe), Yolande (Gaston Demers), Ida (Real Dion), Gaston (Cécile Mathieu), Ghislaine (Gérard Bédard), Réjean (Henriette Thibodeau), Marcel (Gaétane Chabot), Benoit (Roland Gagné), Roger (Ginette Doyon), René (Raymond Larochelle), vingt petits-enfants ainsi que son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. 822775

TOUZIN (Monique M.T.) A Beauport, le 26 mai 1980, à l'âge de 69 ans et 3 mois, est décédée Monique Vallières, épouse de feu Adrien Touzin. Elle demeurait au 12, avenue du Plateau, Beauport. Les funérailles auront lieu à l'église N-D.



A Beauport, le 26 mai 1980, à l'âge de 69 ans et 3 mois, est décédée Monique Vallières, épouse de feu Adrien Touzin. Elle demeurait au 12, avenue du Plateau, Beauport. Les funérailles auront lieu à l'église N-D.

de la Nativité, Beauport, 30 mai, vendredi à 11h. Départ de la Coop Funéraire de la Seigneurie 2150, rue Debois Giffard, Beauport à 10h45 pour l'église N-D de la Nativité de Beauport et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: Mme Bibiane Darveau, Mme Omer Ducloux (Carmen), Herman (Rolande Giguère), Mme Marc-Edouard Gagnon (Marielle), Mme Jean-Marc Carrier (Yolande), Yvon (Gisèle Pelletier), O'Neil (Ginette Bélanger); sa belle-mère: Mme Joseph Gravel; ses frères, sœurs et beau-frère: Mandoza Vallières, Mme Simone St-Arnaud, M. et Mme Achille Auger (Françoise), M. et Mme Dominique Touzin, M. et Mme Romeo Cloutier, M. et Mme Marcel Darveau, M. et Mme Raymond Gravel, M. et Mme Paul Gravel, Mlle Ginette Gravel ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces, parents et amis. Pour information: 663-4735. 819712

VERRET (Major Gaétan) et son épouse Mireille Bessette) — Accidentellement, sur le Monts Valin à Chicoutimi, le 24 mai 1980, à l'âge de 33 ans est décédé le Major Gaétan Verret, employé de Xerox Canada, et Major au Régiment du Saguenay, et son épouse à l'âge de 32 ans, dame Mireille Bessette, demeurant au 413 rue Ridel à Arvida. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 mai à 14 heures. Les dépouilles mortelles ont été exposées jusqu'à mardi 22 heures, à la résidence funéraire Gravel et Fils, du 825 av. Bégin à Chicoutimi, et exposée à partir de 14 heures, mercredi, à la résidence funéraire Sylvio Mareau Inc. 224 St-Vallier ouest Québec

dont le départ se fera jeudi à 13h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Ils laissent dans le deuil leurs parents M. et Mme Gérard Verret, M. et Mme Robert Bernard Bessette (Thérèse Lemoine), leurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Mme Gilles Harbec (née Louise), Mme Armando Vatri (née Nicole), Mme Côme Poulin (née Jocelyne), Mme Michel Gauvreau (née Murielle), Mme Denis Pelletier (née Céline), Jean Verret et Guy Verret ainsi que plusieurs cousins et cousines. 819278

VEZINA (Lauréanne Tremblay) — Au l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 26 mai 1980, à l'âge de 73 ans, est décédée dame Lauréanne Tremblay, épouse de M. Léopold Vézina. Elle demeurait 5739, avenue Royale, Boischatel. Les funérailles auront lieu jeudi, 29 mai, à 15h. Départ de la résidence funéraire

F.-X. Bouchard Inc. 2258, av. Larue Courville à 14h45 pour l'église de Boischatel, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, sa fille décédée Monique Vallières, Marcelline, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Mlle Jeanne Tremblay, Mlle Marguerite Tremblay, Mme Angéline Turgeon, M. et Mme Thomas

deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Gaétan Laplante (Nicole Asselin), M. et Mme Gaétan Laplante (Micheline Sylvain), M. Denis Laplante, M. et Mme Guy Genest (France), sa grand-mère Mme Georges Laplante, ses neveux Martin, Bruno, Simon, Daniel, et Eric ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines. La direction des funérailles a été confiée à la Coop Funéraire de Château-Richer. 819770

deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Gaétan Laplante (Nicole Asselin), M. et Mme Gaétan Laplante (Micheline Sylvain), M. Denis Laplante, M. et Mme Guy Genest (France), sa grand-mère Mme Georges Laplante, ses neveux Martin, Bruno, Simon, Daniel, et Eric ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines. La direction des funérailles a été confiée à la Coop Funéraire de Château-Richer. 819770

deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Gaétan Laplante (Nicole Asselin), M. et Mme Gaétan Laplante (Micheline Sylvain), M. Denis Laplante, M. et Mme Guy Genest (France), sa grand-mère Mme Georges Laplante, ses neveux Martin, Bruno, Simon, Daniel, et Eric ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines. La direction des funérailles a été confiée à la Coop Funéraire de Château-Richer. 819770

deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Gaétan Laplante (Nicole Asselin), M. et Mme Gaétan Laplante (Micheline Sylvain), M. Denis Laplante, M. et Mme Guy Genest (France), sa grand-mère Mme Georges Laplante, ses neveux Martin, Bruno, Simon, Daniel, et Eric ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines. La direction des funérailles a été confiée à la Coop Funéraire de Château-Richer. 819770

deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Gaétan Laplante (Nicole Asselin), M. et Mme Gaétan Laplante (Micheline Sylvain), M. Denis Laplante, M. et Mme Guy Genest (France), sa grand-mère Mme Georges Laplante, ses neveux Martin, Bruno, Simon, Daniel, et Eric ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines. La direction des funérailles a été confiée à la Coop Funéraire de Château-Richer. 819770

deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Gaétan Laplante (Nicole Asselin), M. et Mme Gaétan Laplante (Micheline Sylvain), M. Denis Laplante, M. et Mme Guy Genest (France), sa grand-mère Mme Georges Laplante, ses neveux Martin, Bruno, Simon, Daniel, et Eric ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines. La direction des funérailles a été confiée à la Coop Funéraire de Château-Richer. 819770

deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Gaétan Laplante (Nicole Asselin), M. et Mme Gaétan Laplante (Micheline Sylvain), M. Denis Laplante, M. et Mme Guy Genest (France), sa grand-mère Mme Georges Laplante, ses neveux Martin, Bruno, Simon, Daniel, et Eric ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines. La direction des funérailles a été confiée à la Coop Funéraire de Château-Richer. 819770

deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Gaétan Laplante (Nicole Asselin), M. et Mme Gaétan Laplante (Micheline Sylvain), M. Denis Laplante, M. et Mme Guy Genest (France), sa grand-mère Mme Georges Laplante, ses neveux Martin, Bruno, Simon, Daniel, et Eric ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines. La direction des funérailles a été confiée à la Coop Funéraire de Château-Richer. 819770

Duchaine (Gemma), Mme Paul Bouchard (Lucia), M. et Mme Avila Vézina (Juliette Giroux), M. Adrien Vézina, Mlle Marie-Louise Vézina, M. Louis-Philippe Vézina, Mme Juliette Vézina, M. et Mme Armand Vézina (Simone Giroux), M. et Mme Arthur Vézina (Claire Bouchard), M. et Mme Maurice Vézina (Béatrice Beaulieu), M. et Mme Joseph-Albert Letarte (Jeannette Vézina), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 663-9838. 822259

720 CARTES DE REMERCIEMENTS VALLEE (Florida Dubeau) — Mme Roland Laberge et Mme Octave Vallée ainsi que sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléance à l